

Au-delà du Stammbaum Théories modernes du changement linguistique

Kevin Tuite

Volume 23, numéro 3, 1999

L'ethnolinguistique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/015616ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/015616ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Tuite, K. (1999). Au-delà du Stammbaum : théories modernes du changement linguistique. *Anthropologie et Sociétés*, 23(3), 15–52.
<https://doi.org/10.7202/015616ar>

Résumé de l'article

RÉSUMÉ

Au-delà du Stammbaum. Théories modernes du changement linguistique
Deux thèmes dans l'histoire de la linguistique historique sont discutés en détail : (1) L'École néogrammatique et son rôle dans la formulation (i) d'un modèle du changement linguistique, et (ii) d'une méthode scientifique pour la reconstruction de lexèmes et de traits linguistiques ancestraux. (2) La doctrine saussurienne de la langue comme système et son influence sur les écoles linguistiques du 20^e siècle, à savoir le structuralisme, la géolinguistique, le générativisme, la sociolinguistique variationniste. À la fin de l'article sont présentées quelques observations sur les implications de l'étude du changement linguistique pour l'étude du changement socioculturel.

Mots clés : Tuite, linguistique historique, Saussure, néogrammatiques, changement linguistique et culturel

AU-DELÀ DU *STAMMBAUM*

Théories modernes du changement linguistique¹



Kevin Tuite

Introduction : l'épistémologie de la linguistique historique

Une langue vivante est une langue changeante et hétérogène. « Une langue prise à deux dates différentes n'est pas identique à elle-même », a dit Saussure (1974 : 6a). On ne met pas le pied deux fois dans la même rivière, ni ne parle la même langue deux fois. Chaque communauté linguistique, et même chaque locuteur, dispose d'un répertoire de divers niveaux de langage, qui varient selon plusieurs facteurs dont on parlera plus loin. Considérons quelques exemples : le mot « vent », tel qu'on le prononce au Québec, est très proche de la prononciation hexagonale standard du mot « vin » : chez bien des Français, les voyelles nasales dans les mots « brun » et « brin » ne sont plus distinguées, et chez certains, la prononciation de « blanc » se rapproche de plus en plus de celle de « blond »² : dans plusieurs villes anglophones nord-américaines, la prononciation — chez un même locuteur — de la voyelle du mot « bad » varie d'une [æ] basse jusqu'à une [ɪə] haute et diphtonguée. Les échelles de variation au sein d'un seul dialecte, comme dans les deux derniers cas, n'ont été découvertes que très récemment, grâce au développement d'une méthodologie et d'instruments adaptés à l'analyse des différences très fines de prononciation. Par contre, la variation géolinguistique illustrée dans le premier cas était connue des anciens Grecs, qui avaient, selon Szemerényi (1990 : 2) « une oreille affinée » pour distinguer les différences entre les divers dialectes de leur langue (Meillet 1954 : 53-54). Ce jeu de distinctions plus ou moins frappantes avec pour arrière-fond une ressemblance fondamentale a été attribué, comme les ressemblances entre mère et fille, cousin et cousine, à une origine généalogique commune (Anttila 1988). Les Hellènes, descendants d'un ancêtre mythique commun, parlaient des dialectes « membres » de la même « famille ».

La généalogie est une branche de l'histoire, et l'histoire est une science humaine et herméneutique. En essayant de reconstruire l'histoire des langues — comment expliquera-t-on, par exemple, le fait que le latin « *aqua* » est devenu « eau » en français, ou le lien entre le français « cinq », l'anglais « *five* » et l'arménien « *hink* » ? —, le linguiste ne peut que proposer des hypothèses plus ou moins vraisemblables, plus ou moins élégantes, plus ou moins convaincantes, exactement comme ses collègues dans les autres disciplines qui s'intéressent au passé. « Reconstruire, c'est inférer une chaîne d'événements possibles, un état d'affaires. [...] Ce que nous faisons ici, en reconstruction, est l'interprétation

1. Je tiens à exprimer ma gratitude aux collègues qui m'ont généreusement fait part de leurs commentaires sur des versions précédentes de cet article : Étienne Tiffou, Christine Jourdan, Yves Duhoux, Marc Picard, Geoffrey Haig, Alexandra Aikhenvald, Bob Dixon.

2. Ce phénomène peut sans doute être décelé grâce à des fautes d'orthographe. Par exemple, l'année passée [1998], dans une émission d'actualités de la télévision française : le mot « présomption » a été incorrectement écrit « présempion ».

d'évidences circonstanciées comme des chasseurs, marins, médecins, et surtout, comme des détectives³ » (Anttila 1988 : 76-77). Les « évidences circonstanciées » présentant pour les linguistes un certain intérêt proviennent de diverses sources : on les tire aussi bien de textes anciens, souvent fragmentaires ou à peine déchiffrables, que de langues toujours vivantes, qu'elles aient ou non une tradition écrite. Les linguistes historiens recourent fréquemment aussi au témoignage de l'archéologie, de l'ethnologie, de la paléobotanique, etc. Cette utilisation est particulièrement utile pour reconstruire des significations des mots d'une proto-langue, ou pour relier des langues à des cultures préhistoriques. Au cours des pages suivantes, nous allons examiner l'évolution de la méthodologie suivie en linguistique historique tout au long du 19^e et du 20^e siècle. Pour ce faire, nous nous en tenons à l'étude des changements phonétiques (et phonologiques) plutôt qu'à celle des changements morphologiques, syntaxiques ou sémantiques. Autrement, cette présentation dépasserait le cadre d'un article ; ce choix s'imposait d'autant plus que les linguistes eux-mêmes ont toujours accordé la priorité à l'histoire des sons.

Dans le chantier des néogrammairiens

Le modèle généalogique de la diversité linguistique a commencé à montrer son utilité il y a deux siècles, avec les premières tentatives sérieuses pour explorer et expliquer les rapports entre les centaines de langues eurasiatiques qu'on connaît aujourd'hui sous l'étiquette de « famille indo-européenne » (Szemerényi 1990 ; Sergeant 1995). C'est à cette période que les linguistes ont commencé à faire usage systématique de deux images clés pour penser le changement linguistique : la conception du langage comme *organisme* et la métaphore graphique de l'*arbre généalogique* (en allemand : *Stammbaum*). La notion du langage comme organisme est, de toute évidence, la continuation et l'élaboration du modèle généalogique mentionné ci-dessus, mais concrétisée, selon Keller (1988), par trois traits particuliers : (i) le fait d'être bien structuré (*Wohlstrukturiertheit*), (ii) la fonctionnalité (*Zweckmäßigkeit*), et (iii) le dynamisme (*Dynamik*). Dans l'Antiquité, la conception du langage comme un ensemble structuré a donné lieu, bien sûr, à l'élaboration de grammaires, c'est-à-dire à des compilations de règlements sanctionnant le bon usage du grec, du latin et du sanscrit. Quant à la fonction du langage comme moyen de communication ou de persuasion, elle faisait l'objet particulier de la rhétorique. Le changement et la diversification des langues, souvent considérés par les anciens comme une signe de dégénérescence ou même comme une punition décrétee par Dieu (Hock 1991 : 627-630), n'ont été acceptés comme un fait normal que tardivement. Selon le propos célèbre du savant allemand Wilhelm von Humboldt, le langage « est non pas un ouvrage fait [*ergon*] mais une activité en train de se faire [*energeia*] » (1974 [1836] : 183). Le mot grec choisi par Humboldt pour exprimer la nature du langage est emprunté au vocabulaire des philosophes grecs classiques ; chez Aristote, l'*energeia*, désigne tout « acte, activité, exercice actif de la *dynamis* (= puissance, vigueur, faculté) » (Wartelle 1982 ; voir aussi Di Cesare 1988). En tant qu'activité libre et créatrice provenant de l'exercice actif de la faculté intellectuelle (et sociale, comme on le verra), le langage n'est jamais statique : il est, dans les mots de Schlegel, « le poème de toute l'humanité, éternellement évoluant, changeant, jamais achevé » (cité par Chomsky 1966 : 17).

Le modèle organique du langage a été suivi, au 19^e siècle, de conceptions nouvelles dans divers groupes (ou écoles) de linguistes. Celles-ci variaient selon leur conception du langage, soit que celui-ci relevât des sciences humaines (*Geisteswissenschaften*) ou

3. J'ai traduit les citations de langue étrangère.

naturelles (*Naturwissenschaften*). Les tenants de cette dernière position s'inspiraient du progrès impressionnant en biologie et en botanique, au fur et à mesure que les idées de Darwin sur l'évolution se répandaient. C'est après avoir lu la traduction allemande de *L'origine des espèces* que le linguiste August Schleicher écrivit une brève monographie intitulée *La théorie de Darwin et la science du langage* (1868), où il essayait de montrer le parallélisme entre l'évolution des plantes et des animaux, d'une part, et celle des langues, d'autre part : « Les langages sont des organismes naturels qui, en dehors de la volonté humaine et suivant des lois déterminées, naissent, croissent, se développent, vieillissent et meurent : elles manifestent donc elles aussi cette série de phénomènes qu'on comprend habituellement sous le nom de vie. La [...] science du langage est par suite une science naturelle ; sa méthode est d'une manière générale la même que celle des autres sciences naturelles » (Schleicher 1970 [1868] : 61-62). Pour rendre compte de la diversité des langues, Schleicher proposait l'adoption des modèles de la théorie darwinienne : chaque langage était le produit d'une histoire particulière de changement et d'évolution à partir de « formes plus simples » (*ibid* : 72), et l'étude comparative des langues et des dialectes — comme celle des espèces et des genres des organismes vivants — permettrait la reconstruction de leurs arbres généalogiques. Mais serait-il possible de proposer une théorie du changement linguistique comparable à la théorie de la spéciation par des mutations spontanées sélectionnées par l'environnement ? Les générations suivantes de linguistes ont vite abandonné la notion de la « sélection naturelle » des mutations linguistiques supposées augmenter le *fitness* d'une langue quelconque. Toutefois, la conception d'un équivalent linguistique des mutations génétiques sporadiques a été incorporée dans la théorie de la linguistique historique, en particulier dans le programme de recherche mis sur pied il y a 120 ans en Allemagne et que l'on désigne encore sous le nom de « néogrammairiens » (*Junggrammatiker*).

Les premiers néogrammairiens avaient pour objectif principal d'établir une méthodologie rigoureuse adaptée à l'étude des changements linguistiques qui rivaliserait avec le paradigme darwino-mendélien en biologie. Il est essentiel de noter que les théoriciens principaux du mouvement néogrammairien — Karl Brugmann, Berthold Delbrück et Hermann Paul — cherchaient à déterminer les principes du changement à partir d'une conception de la nature du langage privilégiant la psychologie et la physiologie de l'individu (Osthoff et Brugmann 1974 [1878] : iii-v ; Paul 1960 : 8-22 ; Wilbur 1977). Cette position a été prise, sans doute, en réaction contre les modèles organiques de Humboldt et de Schleicher, qui accordaient au langage une existence autonome, indépendante de celle de ses locuteurs (même Müller [1864], qui partageait l'avis que le langage est « un produit de la nature », critiquait cette façon de prendre au pied de la lettre la métaphore organique ; voir aussi Schuchardt 1885 : 34)⁴. Il ne faut pas chercher ailleurs le principe considéré comme la pierre angulaire de la doctrine néogrammairienne : c'est sur lui que se fondent les lois phonétiques (*Lautgesetze*) :

Tout changement phonétique, s'il procède mécaniquement, s'opère selon des lois qui ne souffrent pas d'exception ; en d'autres termes la direction du déplacement phonétique est la même pour toute une communauté linguistique — sauf dans le cas d'éclatement en dialectes — et tous les mots, où le son affecté par le déplacement se retrouve dans le contexte requis, seront touchés par le changement sans exception.

Osthoff et Brugmann 1974 [1878] : xiii

4. Tel est l'avis de Brugmann (Osthoff et Brugmann 1974 [1878] : xii-xiii) : « On disait toujours "la langue" là où pour être exact, on devait dire "les locuteurs" — ce n'était pas la langue grecque qui, par exemple [...] changeait **thithêmi* en *tithêmi*, etc., mais ceux parmi les Grecs qui étaient responsables du changement phonétique en question ».

Prenons à titre d'exemple la prononciation des mots suivants en français québécois et hexagonal :

	tu	outil	dur	dix	tour	tuile	doux	date
<i>français québécois</i>	[tsy]	[utsi]	[dzyR]	[dzis]	[tuR]	[tsqil]	[du]	[dat]
<i>français hexagonal</i>	[ty]	[uti]	[dyR]	[dis]	[tuR]	[tqil]	[du]	[dat]

Dans certains cas, le dialecte québécois a l'affriquée [dz] au lieu de l'hexagonal [d], et [ts] au lieu de [t]; dans d'autres contextes, les deux dialectes ont la même représentation phonétique pour ces phonèmes. L'examen des données montre que les affriquées québécoises [dz] et [ts] ne se retrouvent que devant les voyelles hautes et antérieures ([i], [ɪ] et [y], [ʏ]) et les médianes homorganiques [j] et [ɥ]; plus précisément, dans *chaque mot* qui présentait ce contexte (c'est-à-dire une occlusive dentale devant une voyelle ou une médiane haute et antérieure), et *exclusivement* dans ce contexte, un ancien *d ou *t a subi un déplacement phonétique (l'affrication)⁵, et est devenu [dz] ou [ts]. Il s'agit d'un exemple classique du type de changement phonétique dit mécanique, selon la définition de Brugmann et de ses collègues : (i) *la direction du déplacement phonétique est la même pour toute la communauté linguistique* (le changement en question caractérise la prononciation des locuteurs et des locutrices du dialecte québécois), et (ii) *tous les mots, où le son affecté par le déplacement se retrouve dans le bon contexte, seront touchés par le changement sans exception* (connaissant ce principe, un étranger — moi, par exemple — peut prédire, avec un degré de certitude presque total, la prononciation québécoise des occlusives dentales dans des mots qu'il n'a jamais entendus jusque là). Selon les néogrammairiens, les déplacements phonétiques de ce type tirent leur origine des petites divergences et inexactitudes de prononciation qui se produisent presque chaque fois que l'on ouvre la bouche, ainsi que des fautes d'écoute minuscules — inévitables dans toute communication humaine — de la prononciation d'autrui. La neurophysiologie de la parole a bien montré que la production des sons articulés est l'aboutissement d'un processus extrêmement compliqué, impliquant l'activation et la coordination précises de dizaines de muscles. Étant donné que la chaîne de commandes pour produire un son quelconque peut être plus longue que celle nécessitée par un autre, il arrive souvent que, afin de prononcer une séquence de sons [...xy...], la commande initiale pour la production du son y précède celle que nécessite l'articulation d'x. À chaque étape dans la chaîne de commandes et de mouvements musculaires, existe la possibilité de variation par rapport à la dernière fois que l'individu en question a prononcé le « même » son (plus exactement, une occurrence du même *type* de son). Normalement, la distribution des divergences articulatoires autour de la « cible » de la prononciation idéale de la communauté est suffisamment équilibrée, si bien que les divergences s'annulent. Mais de temps en temps « une série de telles variations chez des individus, quand celles-ci vont dans le même sens, a pour résultat cumulatif un changement de l'habitude » (Paul 1960 : 32; voir Hockett 1965). La phonétique articulatoire, appuyée par d'évidents changements de prononciation dans plusieurs régions du monde, fait état d'une tendance à l'affrication des occlusives articulées dans les régions centrales ou postérieures de la bouche devant les voyelles hautes antérieures, la constrictive servant de transition naturelle entre l'occlusive et la voyelle suivante. Dans ce contexte, pendant que la langue se déplace rapidement vers la partie antérieure de la bouche, une très légère affrication survient sporadiquement, même dans des langues comme l'anglais, surtout quand le locuteur est fatigué ou parle vite. Toutefois, chez les anglophones, ces déplace-

5. Le terme « affrication » désigne la complexification d'une *occlusive* (consonne simple) par l'adjonction d'une *constrictive* (le « s », « z », « ch » français ou d'autres sons similaires); les consonnes dites *affriquées* résultent de ce type de combinaison.

ments phonétiques sont restés, jusqu'à présent, sporadiques et individuels : à ma connaissance, il n'existe aucun dialecte anglais où [tsi] représente la prononciation communément acceptée du mot « *tea* ».

Les divergences principales entre les dialectes québécois et parisien ne sont pas particulièrement anciennes, car elles ne datent que de quelques siècles. Or, l'histoire de la langue française est beaucoup plus longue que cela, et l'étude comparative du français et de ses plus proches parents, les langues romanes, permet de déceler des séquences de *lois phonétiques*, c'est-à-dire des changements phonétiques, conformes au principe cité plus haut. Considérons l'évolution du mot « sûr » : on sait qu'il vient du mot de latin vulgaire « *securu* », qui a donné dans presque toutes les langues romanes des mots correspondants (cités d'après Hall 1976) :

latin vulgaire	sarde	italien	espagnol	portugais	vieux provençal	vieux français	français moderne
*sekúru	sekúru	sikúro	segúro	segúro	segúr	saur	SYR « sûr »

1) La voyelle relâchée [ʊ] de « *securu* » a été ouverte en [o] — alors que le [u] tendu a maintenu sa fermeture — dans toutes les langues répertoriées, sauf en sarde, où les deux /u/, l'un relâché et l'autre tendu, ont fusionné (Agard 1984 : 62-64). Ce changement est phonétiquement régulier : latin vulgaire « *bonu* » (bon), « *ferru* » (fer) mais, d'un côté, sarde « *bonu* », « *ferru* » ; et de l'autre, italien « *buono* », « *ferro* » ; espagnol « *bueno* » « *hierro* ».

2) Le [k] intervocalique a été voisé en [g] dans les langues romanes occidentales (espagnol, portugais, provençal, français) : latin vulgaire (ainsi que sarde et italien) « *amica* » (amie), mais en espagnol, portugais, vieux provençal « *amiga* ».

3) La voyelle non accentuée finale [o] est tombée en français et en provençal : en latin vulgaire « *canto* » et en italien, espagnol, portugais « *canto* », mais en vieux provençal « *cant* », vieux français [tʃant] « [je] chante ».

4) Finalement, quelques changements propres au français : élision de [g] entre voyelles, suivie de la contraction des dernières.

Cet exemple permet d'illustrer un point central de la méthode de recherche en linguistique historique : la nécessité de vérifier, par l'examen d'autres formes contenant des contextes phonétiques comparables, qu'un changement quelconque est suffisamment général, selon les critères de Brugmann et Osthoff, pour être considéré comme une loi phonétique. Le fait que « huit » se dit « *otto* » en italien et « *ocho* » [otʃo] en espagnol, n'a pas en lui-même grande importance : ce qui attire l'intérêt du linguiste, c'est la comparaison d'un groupe de mots qui se correspondent d'une langue à l'autre avec d'autres groupes similaires. Ainsi la comparaison de *nuit/lotte/noche*, celle de *lait/latte/leche*, celle de *fait/fatto/hecho*, etc., permet de déterminer l'ampleur des changements subis par les langues romanes après la désintégration du latin vulgaire (Meillet 1954 : 3).

Selon les néogrammairiens, les déplacements phonétiques du type représenté par les quatre changements qui expliquent le passage du latin « *securu* » au français « sûr » ont les caractéristiques suivantes : la régularité, la généralité, l'origine purement physiologique, la gradualité et l'imperceptibilité. Les cas les plus typiques de ce genre de changement sont les *lénitions* (affaiblissement d'un son)⁶ et les *assimilations* (par exemple en latin vulgaire

6. Par *lénition* on entend la réduction du degré d'occlusion d'une consonne, suivant des hiérarchies du type : consonne non voisée ⇒ voisée : consonne géminée (double) ⇒ simple : occlusive ⇒ affriquée ⇒ constrictive ⇒ sonnante ⇒ semi-voyelle ⇒ 0 (zéro). Trois des quatre changements mentionnés ci-dessus sont des lénitions (Martinet 1964 : 257 ; Hock 1991 : 80-86 ; Trask 1996 : 55-60).

«*octo*» devient en italien «*otto*», «huit») (Hock 1991 : 631-633). Les soi-disant «réactions en chaînes», consistant en un déplacement successif de toute une série de sons (voir Martinet 1964 au sujet de deux réorganisations du consonantisme germanique appelées la 1^{re} et la 2^e lois de Grimm qui en sont des exemples célèbres), procèdent elles aussi selon des déplacements plus ou moins graduels en dessous du seuil de conscience des locuteurs. Si, en fait, les langues humaines ne permettaient que de tels changements, se serait réalisé le rêve de Jude l'obscur qui, selon son inventeur Thomas Hardy, croyait que la mémorisation de toutes les lois phonétiques indo-européennes lui permettrait de comprendre n'importe quelle langue de cette famille par la simple substitution de sons. Malheureusement, les vraies histoires des langues sont beaucoup plus... obscures.

Outre les changements réguliers, graduels, d'origine physiologique (ou «mécanique»), il en est beaucoup d'autres, plus ou moins irréguliers ou abrupts dont l'origine est psychologique ou sociale. Comme nous venons de le voir, c'est une série de lois phonétiques qui permet d'établir la généalogie de l'adjectif français «sûr» à partir du latin vulgaire «*securu*». Mais à côté de «sûr», il existe dans le lexique du français actuel un radical ayant un sens similaire, et de même origine : «sécur-» (dans *sécurité*, *sécuriser*). Ce dernier a emprunté au latin littéraire. Entré dans le lexique français après que les lois phonétiques mentionnées ci-dessus eurent cessé d'agir, ce radical a gardé une forme beaucoup plus «archaïque» que celle de son lointain cousin «sûr». Les dictionnaires du français, de l'espagnol, de l'anglais, sont pleins de doublets consistant en un mot soumis à toutes les lois phonétiques qui ont affecté la langue en question, et un autre (parfois deux), emprunté plus tardivement à une langue littéraire vivante ou déjà morte (le latin ou le grec, dans le cas des langues ouest-européennes)⁷. Ce genre d'emprunt ne représente, en toute probabilité, que la pointe de l'iceberg. Plus nombreux, et en général plus difficiles à diagnostiquer, sont les emprunts aux dialectes voisins non écrits. En voici deux exemples, dont la documentation nous aide à reconstruire, au moins partiellement, la trajectoire :

1) Le mot français «fiel» vient du latin «*fel*». La comparaison de ce dernier avec les mots qui lui sont apparentés au sein de la famille indo-européenne, et avec des lexèmes présentant des contextes phonologiques semblables, indique que la consonne initiale de «*fel*» n'est pas le résultat attendu des lois phonétiques reconstruites pour le latin. On s'attendrait à trouver un [h], comme dans les deux autres mots paraissant ci-dessous :

proto-indo-européen	grec	latin	sanscrit	anglais
*g ^h —	k ^h —	h—	h—	g—
*g ^h ans (oie)	k ^h e : n	ha : ns-er	hamsá-h	goose
*g ^h ei-m- (hiver, neige)	k ^h iôn (neige)	hiem-s (hiver)	hêm-an «en hiver»	—
*g ^h el- (jaune)	k ^h ole : (bile)	fel (bile)	hári (blond, jaune)	gall

La plupart des experts se doutent qu'il s'agit d'un emprunt à un autre dialecte indo-européen de l'Italie préhistorique, dont le meilleur candidat est le sabin, qui avait — comme

7. On pourrait supposer que la connaissance des lois phonétiques qui ont été opératoires au cours de l'histoire d'une famille linguistique devrait suffire pour permettre de distinguer les emprunts des mots hérités directement de la langue-mère, mais cela n'est pas toujours le cas. Dans l'introduction à leur dictionnaire étymologique des langues kartvéliennes (caucasique-du-sud), Fähnrich et Sardshweladse (1995 : 24) notent qu'il est formellement impossible de déterminer si, par exemple, le mot laze *dik'a* (froment) représente la continuation directe d'une racine proto-kartvélienne ou, au contraire, un emprunt au géorgien littéraire ; en effet, la forme phonologique serait la même dans les deux cas.

les Romains de l'Antiquité l'ont remarqué — un [f] là où le latin avait généralement un [h], par exemple le sabin « *fircus* » devient en latin « *hircus* » (bouc) (Bruno 1969 : 41) ⁸.

2) Le mot « chaise » remonte, comme l'indiquent les dictionnaires, au latin « *cathe-dra* », lui-même emprunté au grec. « *Cathedra* » a subi une succession complexe de lénitions pour aboutir, plusieurs siècles plus tard, à « chaire ». La transformation de la forme de ce lexème a été l'effet de lois phonétiques régulières (voir le sort du latin « *fraxinum* » ⇒ « frêne », ou de « *pectinum* » ⇒ « peigne »). C'est la toute dernière étape, [fɛ : ʀ] ⇒ [fɛ : z], qui nous pose un problème. Si la transformation de la dernière consonne de « chaise » représentait le résultat d'une loi phonétique, comment doit-on expliquer la prononciation actuelle de « père », « mère », « arrière » et de celle de dizaines d'autres mots présentant le même contexte phonologique (y compris les homophones « chair » et... « chaire ») ? Heureusement, l'histoire nous a conservé quelques témoignages pertinents. Déjà au 13^e siècle, des documents provenant des régions centrale et sud-est de la zone du français proprement dit (la « langue d'oïl ») indiquaient « une tendance à l'assibilation de *r* intervocalique » : deux siècles plus tard, la même tendance a fait son apparition « dans le parler vulgaire de la capitale », où elle a même attiré l'attention d'Érasme en 1518 : « *Idem faciunt hodie mulierculae parisinae pro Maria sonantes Masia, pro ma mere, ma mese* » (Fouché 1961 : 603). Paradoxalement, un deuxième observateur à Paris, quinze ans après Érasme, a pris note de la prononciation de *courin* pour « cousin » — cette fois, c'est le [z] qui a cédé sa place à l'[ʀ]. Encore plus paradoxalement, les deux substitutions, l'une exactement à l'inverse de l'autre, se notent dans une expression relevée en 1529 à Bourges : *Jerus Masia* ! (Meyer-Lübke 1974 : 408). Un siècle plus tard, un écrivain parlait au passé de cette vague de substitutions de phonèmes qui avait frappé la langue de Villon : « Nos Parisiens mettoient autrefois (mais cela ne se fait plus ou c'est fort rarement et seulement parmi le menu peuple) une *s* au lieu d'une *r* et une *r* au lieu d'une *s* » (*ibid.*). Que s'est-il passé ? Le post mortem offert par von Wartburg (1988 : 156) est instructif : à son avis, il s'agissait « d'un mouvement avorté, parce que rejeté par les classes supérieures ». Rapidement après que cette « contagion » linguistique eut gagné la capitale, « les classes supérieures résistèrent, elles n'acceptèrent pas ce changement venu d'en bas. Cette réaction eut même pour conséquence que les gens du peuple ne savaient plus quand il fallait prononcer *r*. Par peur de s'exposer à des critiques on se mit à remplacer par *r* même les *z* qui étaient justifiés étymologiquement. On trouve donc des formes comme *rairon* et *courin*. Mais en général le rétablissement se fit correctement. On sait qu'un doublet est resté : *chaire* — « *chaise* ». En lisant cette histoire trois décennies après la publication des premiers ouvrages de Labov, on a le sentiment de déjà vu. Les phénomènes qui, selon la description de von Wartburg, accompagnaient cette guerre entre « l'inconscient » et « la raison » portent aujourd'hui des noms qui font désormais partie du vocabulaire technique de chaque linguiste : le « changement d'en dessous » et l'« hypercorrection » (Labov 1976 : 251-254).

8. L'origine dialectale de « *fel* » est presque une certitude, vu que la racine latine attendue, *hel-*, est conservée dans l'adjectif « *helvus* » (couleur du miel) (le suffixe *-vus* se retrouve dans plusieurs adjectifs latins exprimant la couleur) (Monteil 1970 : 53). Mon collègue Étienne Tiffou m'a généreusement fourni un très bon exemple d'un emprunt dialectal au sabin, qui avait laissé ses traces dans la famille romane. Le thème indo-européen *sil-bʰ- (« siffler ») donne, à travers les développements phonétiques réguliers, le verbe latin « *sibilare* » : mais cette langue connaît un doublet « *sifilare* » (qui représente le traitement sabin). Or, les deux formes se retrouvent dans les langues romanes : en français *siffler* et en espagnol *silbar*. Le [bʰ] en latin donne, en principe à l'intérieur -b-, alors qu'en sabin, il passe à /f/ (É. Tiffou, communication personnelle).

Certains changements « irréguliers » peuvent provenir de causes purement internes. La pensée analogique compte au nombre des caractéristiques les plus fondamentales de la cognition humaine, et le langage n'échappe pas à son influence. Comme Saussure nous l'a enseigné, les mots sont des objets complexes, composés d'un *signifiant* (forme phonologique) et d'un *signifié* (sens), qui possèdent, au sein du système langagier, des propriétés *paradigmatiques* (un adjectif peut en principe remplacer un autre adjectif, mais non pas un verbe) et *syntagmatiques* (certains verbes, par exemple, requièrent l'adjonction d'un objet direct, d'autres non). La modification analogique peut être le produit de n'importe lequel de ces axes de similarité. Le mot pour le chiffre « 9 » dans la plupart des langues indo-européennes a comme consonne initiale la nasale [n]. Les exceptions se retrouvent presque exclusivement dans la branche balto-slave (représentée ici par le lituanien et le vieux slave), où le lexème en question débute par un [d]. Cette correspondance phonologique inattendue ne s'explique que par l'analogie syntagmatique : étant donné que les numéros sont souvent récités séquentiellement en comptant, la consonne initiale de « neuf » en balto-slave commun a été modifiée inconsciemment par celle du numéro suivant, « dix » :

	sanscrit	vieil irlandais	latin	vieil anglais	lituanien	vieux slave
« 9 »	náva	noí	novem	nigon	devyni	devetŭ
« 10 »	dásá	deich	decem	tien	dešimts	desetŭ

Les changements analogiques sont particulièrement fréquents à l'intérieur des paradigmes d'un même radical. En français, par exemple, une ancienne distinction entre le vocalisme du singulier et du pluriel dans quelques classes de verbes au présent est l'aboutissement historique de changements phonétiques conditionnés par l'accent ; cette distinction a été effacée dans plusieurs paradigmes : au lieu de l'ancien « je treuve », « nous trouvons » (comme « je meurs », « nous mourons »), on dit maintenant « je trouve » (Saussure 1974 : 10). Ce genre de changement ne s'explique pas par l'opération des lois phonétiques, qui « frappe aveuglément toutes les formes de la langue où se trouve le son en question » (*ibid.*), mais bien par le réagencement de l'analogie paradigmatisée qui cherche à établir (ou rétablir) la régularité dans la flexion.

Si l'origine des lois phonétiques était attribuée par les néogrammairiens à une cause physiologique, celle des changements irréguliers prend ses racines dans la psychologie des locuteurs, dans leur tendance à imiter l'usage de leurs pairs ou de personnes prestigieuses. Les emprunts au latin ou au grec étaient au début l'apanage des savants ; ils se sont répandus dans la communauté linguistique francophone grâce au prestige du langage des personnes instruites, au système scolaire, à l'écriture, etc. Il est moins probable que la première personne qui a prononcé « je trouve », ou l'ancêtre balto-slave de « neuf » avec la consonne initiale [d], ait pu appartenir à la classe des lettrés de sa société. Ces changements se sont néanmoins étendus au point qu'ils sont devenus respectivement les prononciations standard des communautés francophones et balto-slavophones. Comme la sociolinguistique l'a clairement établi, le prestige, dans la mesure où il concerne la propagation de traits linguistiques, n'est pas uniquement une question d'éducation, de classe ou d'argent.

Les propos des « jeunes grammairiens » ont été vigoureusement contestés dès le début par leurs aînés, mais aussi par plusieurs de leurs contemporains (voir le recueil de textes dans Wilbur 1977). Ironiquement, les critiques les plus sévères provenaient des spécialistes de la dialectologie, préoccupés de colliger et d'analyser les variantes régionales non littéraires des langues européennes. On s'en étonnera d'autant plus que les néogrammairiens croyaient fermement que leur hypothèse sur les lois phonétiques sans exceptions serait confirmée par l'étude systématique et détaillée des dialectes vivants, parmi lesquels ils

espéraient trouver « des types linguistiques purs et uns où les règles s'appliqueraient avec rigueur » (Meillet 1954 : 61)⁹. Mais les faits ne sont pas aussi simples.

Comme Meillet l'a observé, et comme la recherche sociolinguistique des dernières décennies l'a pleinement confirmé, « les parlers n'ont pas l'unité qu'on a été porté à leur attribuer *a priori*. Les sujets d'un même village, même petit, offrent souvent des manières de parler diverses suivant l'âge, la condition sociale, les occupations, etc. » (1954 : 62). Alors que les néogrammairiens considéraient de tels cas comme des exceptions à l'application des lois phonétiques, selon leurs points de vue, le verre était à moitié plein, et non pas à moitié vide. Selon les dialectologues, c'étaient les lois phonétiques « mécaniques » qui représentaient les cas exceptionnels. En revanche, pour eux, était normale la diffusion d'innovations plus ou moins éloignées du point d'origine, et ce indépendamment, du moins en principe, de la distribution d'autres innovations provenant d'autres sources. Cette explication de l'irrégularité des correspondances entre les dialectes est connue sous le nom de la *Wellentheorie* — la « théorie des vagues » — de Schmidt (voir Bonfante 1947). Saussure a reconnu la légitimité des fondements empiriques de la *Wellentheorie* en déclarant « qu'il n'existe pas géographiquement de dialectes : mais qu'il existe en revanche géographiquement des caractères dialectaux. [...] L'aire géographique des phénomènes peut parfaitement, elle, être tracée sur la carte, mais entreprendre de distinguer des unités dialectales est absolument chimérique et vain » (Saussure 1974 : 13). Il y avait parmi les anti-néogrammairiens ceux qui prônaient même une sorte de nihilisme méthodologique, sous le slogan, attribué au dialectologue français Gilliéron, « chaque mot a son histoire » (Malkiel 1983)¹⁰. Les fondements théoriques de la démarche néogrammairienne ont été la cible de la critique particulièrement sévère, et originale, de Schuchardt (1977 [1885] ; voir aussi Meillet 1948 : 102-109 ; Vennemann 1972). Le modèle du changement linguistique développé par Schuchardt découlait de son rejet de la distinction néogrammairienne entre lois phonétiques *mécaniques* (c'est-à-dire d'origine physiologique) et toutes les autres sortes de modifications — l'emprunt, le changement analogique, l'imitation, l'(hyper)correction — attribuables à des causes sociales ou psychologiques. Schuchardt affirmait avec insistance que *tout changement* appartenait à cette dernière classe. Chez un individu, la motivation d'une innovation peut être purement phonétique (par exemple l'assimilation ou la lénition), analogique ou le simple résultat d'un caprice personnel. Une fois lancée, l'innovation mourra si elle n'est pas ensuite reprise par d'autres personnes et imitée. Pour être reprise et imitée, il faut que chaque divergence de la norme soit *perceptible*, au moins inconsciemment : la notion de lois phonétiques « imperceptibles » était pour Schuchardt un oxymoron. L'innovation passait de locuteur à auditeur, et chez l'individu, elle s'intégrait au sein du lexique, véhiculée par des analogies phonologiques, syntaxiques ou sémantiques¹¹. Le

9. Une partie substantielle du célèbre manifeste d'Osthoff et Brugmann (1974 [1878]) incrimine les générations précédentes de philologues, qui privilégiaient le témoignage des langues classiques (et donc, l'attestation fragmentaire de langues littéraires plus ou moins artificielles) aux dépens des langues actuelles et surtout des dialectes non écrits.

10. Voici un exemple célèbre de la sorte d'histoire que Gilliéron avait en tête. Dans une certaine région de la France, le terme local pour le merle est « compère loriol ». Gilliéron a proposé une étymologie ingénieuse, sinon vraiment convaincante, qui invoque la séquence d'étapes suivante : latin vulgaire **merulu aureolu* « merle doré » ⇒ vieux français **merle oriol* (changements phonétiques) ⇒ **mère loriol* (fausse segmentation) ⇒ **père loriol* (« hypercaractérisation » [renforcement formel] du genre masculin) ⇒ *compère loriol* (cité d'après Malkiel 1967 ; Meyer-Lübke 1935 : 62).

11. En d'autres termes, une innovation peut s'étendre à tout mot présentant un contexte phonétique semblable, ou appartenant à la même partie du discours (par exemple les pronoms) ou à la même classe morphosyntaxique (par exemple les désinences de cas), ou ayant des significations similaires.

phénomène que les néogrammairiens appelaient loi phonétique ne représentait pour Schuchardt que l’empreinte laissée dans le lexique d’une langue par un changement — d’origine sporadique et individuelle, comme tout changement — qui a fini par être adopté par la totalité d’une communauté de locuteurs dans tous les lexèmes offrant un certain contexte phonologique.

Malgré l’opposition de Schuchardt et de ses collègues, le programme de recherche mis sur pied il y a un siècle par Brugmann, Paul et leurs partisans a dominé la linguistique historique des deux côtés de l’Atlantique jusqu’à nos jours. Encore en 1977, Wilbur reconnaissait qu’« en ce qui concerne la linguistique historique, nous sommes, dans une très grande mesure, toujours au 19^e siècle » (1977 : ix). À quoi les néogrammairiens doivent-ils leur succès ? La preuve que le pudding est comestible, c’est qu’on le mange. Le principe de la prépondérance et de l’évidence des lois phonétiques auquel il faut, avant tout, recourir avant d’invoquer une explication du type « socio-psychologique », a commencé à porter fruit même avant la publication du manifeste d’Osthoff et Brugmann en 1878. Grâce au travail de Grassmann et Verner, dont les découvertes portent toujours le nom, des exceptions aux systèmes consonantiques indo-européens prédits par les lois phonétiques connues à l’époque se sont révélées dues à l’opération d’autres changements phonétiques, eux aussi réguliers (plus ou moins). La soi-disant Loi de Grassmann rendait ainsi compte de certaines irrégularités, jusqu’alors sans explication satisfaisante, dans l’évolution de consonnes du sanscrit et du grec. On prendra comme exemple le mot grec pour « cheveux », *thrik-s* (θρίξ), qui avait une forme génitive apparemment irrégulière, *trikh-os* (τριχός). La loi de Grassmann permet de comprendre que, dans le paradigme de ce mot, on a affaire à une ancienne dissimilation de consonnes aspirées. Le radical proto-grec auquel ces formes remontent comprenait deux consonnes aspirées, **thrikh-*. À un moment donné, en grec pré-historique, la première de deux consonnes aspirées à l’intérieur du même mot subissait la perte de son aspiration, d’où la forme génitive de notre exemple : **thrikh-o-s* ⇒ *trikh-os*. (Le mot *tit^hemi*, mentionné dans la note 5, a subi la même dissimilation). Quant au nominatif, sa forme s’explique par la désaspiration de l’occlusive [k^h] par le suffixe casuel *-s*, bloquant ainsi l’application de la Loi de Grassmann (Lejeune 1972 : 57 ; Y. Duhoux, communication personnelle). L’élégance de ce genre d’explication a beaucoup impressionné les linguistes de l’époque et des époques suivantes.

Dans le brouillon d’une lettre conservé à l’Université Harvard, Saussure s’est plaint de l’habitude de certains de ses collègues « d’amener la preuve et de ne jamais la formuler, comme si la profondeur de leurs réflexions les dispensait de mettre à nu leur opération logique » (cité par Watkins 1978 : 65). Même aujourd’hui, l’impression populaire persiste que les étymologies dans nos dictionnaires résultent d’opérations quasi-alchimiques effectuées selon les secrets jalousement gardés d’un métier. Heureusement, le grand comparatiste français Meillet, fidèle aux souhaits de son ancien professeur Saussure, nous a légué une monographie de 110 pages (Meillet 1954) destinée à donner aux lecteurs une idée de ce qui se passe dans les coulisses (voir aussi Swiggers 1985). Tout commence avec l’établissement de l’appartenance à une même famille d’un groupe de langues ; celle-ci est mise en évidence par l’existence de traits partagés non attribuable au hasard ou à l’emprunt (Meillet 1948 : 76-101, 1954 : 25-36 ; Nichols 1996 ; pour un exemple de l’application de cette procédure à des cas particulièrement difficiles, voir Ross 1996). On supposerait qu’une liste suffisamment longue de mots de chaque langue à sens semblables et se ressemblant formellement (comme « nuit » : « *noche* » : « *notte* ») suffirait pour établir clairement l’origine commune de ces langues. On ne saurait nier qu’il y a de bonnes chances pour qu’il en soit ainsi, mais cela ne saurait constituer une preuve.

Pour cela, l'appui d'autres faits est nécessaire. En effet, le français, le géorgien et le japonais ont des mots à peu près identiques pour « télévision », « cigarette » et « kangourou ». Ils se ressemblent beaucoup plus que « nuit », « *noche* » et « *notte* », mais on sait bien que de tels parallèles lexicaux ne sont pas de grande utilité dans l'établissement d'arbres généalogiques. Les meilleures preuves, selon Meillet, consistent en des paradigmes partagés — surtout des paradigmes complexes ou irréguliers (voir Dixon 1997 : 22) — et non pas en une agglomération de traits isolés. Le hittite, langue anatolienne redécouverte et déchiffrée dans les années 1920, a été vite identifié comme appartenant à la famille indo-européenne bien que le nombre de racines indo-européennes dont relève son vocabulaire soit relativement faible. On trouve la clé dans des paradigmes comme celui de la racine signifiant « eau » : nominatif *wata-r*, génitif *wete-n-as*. Il s'agit ici du type de déclinaison dite hétéroclite, où le radical du nominatif se termine en *r*, et celui des cas obliques en *n*. Cette alternance de radicaux est préservée dans la déclinaison de quelques mots du genre neutre en grec, en latin et dans d'autres langues indo-européennes. Pour ce paradigme, on retrouve d'ailleurs la même racine dans ces langues (Gamkrelidze et Ivanov 1984 : 273) :

	hittite	grec	germanique
NOMINATIF	<i>wata-r</i>	<i>húdô-r</i>	(anglais « <i>water</i> »)
GÉNITIF	<i>wete-n-as</i>	<i>húda-t-os</i> ⇐ <i>*hud-n-t-os</i>	(norvégien « <i>vatn</i> »)

La preuve de l'appartenance du hittite à la famille indo-européenne n'est donc pas la forme phonologique de la racine pour « eau », mais bien la distribution de cette racine dans un paradigme très spécifique et uniquement indo-européen. Elle est difficilement explicable par une pure coïncidence¹².

Une fois établie la forte probabilité de parenté commune, on procède à la comparaison des listes de mots apparentés ou susceptibles de l'être, c'est-à-dire des lexèmes et des morphèmes qui se ressemblent superficiellement et sont attestés dans chaque langue du groupe. C'est alors que commence la recherche de correspondances suffisamment fiables pour qu'on soit en mesure de les attribuer à l'opération des lois phonétiques. Dans le même temps, le linguiste continue de réviser, à la lumière des lois phonétiques déjà proposées, la liste de mots possiblement apparentés. Il arrive donc souvent que des ressemblances superficiellement frappantes se trouvent éliminées de la liste, tandis qu'on y ajoute de nouveaux mots, à première vue étrangers, mais néanmoins *lautgesetzlich*, conformes aux lois phonétiques. Supposons qu'après le premier tri d'un inventaire de lexèmes provenant de deux langues dont nous avons déjà établi la parenté commune, nous mettons en parallèle les radicaux suivants :

	latin	allemand
« avoir »	<i>hab-ere</i>	<i>hab-en</i>
« donner/prendre »	<i>cap-ere</i> « prendre »	<i>geb-en</i> « donner »

12. C'est pour cette raison que Meillet doute que la méthode comparative puisse connaître un succès équivalent dans l'analyse de langues isolantes (sans morphologie, comme le vietnamien) : la même difficulté se présente pour les langues dont les lexèmes sont extrêmement courts (par exemple le caucasique du nord-ouest : Nichols 1992 : 267-268). Meillet doutait aussi de l'utilité du calcul des probabilités pour établir des liens de parenté linguistique (1954 : 103-104). Néanmoins Nichols, dans un article récent (1996), a démontré que le type de preuve favorisé par Meillet satisfait l'exigence selon laquelle toute ressemblance attribuée à un héritage commun doit être statistiquement significative.

Un premier examen donne à penser que la ressemblance phonétique et sémantique entre «*habere*» et «*haben*», «*capere*» et «*geben*» est suffisamment claire — l'inversion de sens entre «donner» et «prendre» n'étant pas du tout rare en sémantique historique — pour qu'on attribue sans hésitation une origine commune à chacune de ces paires. Mais la reconstruction de lois phonétiques reliant ces deux langues à leur ancêtre commun nous force à réviser radicalement notre hypothèse concernant les rapports entre les radicaux présentés ci-dessus. L'évidence de parallèles comme en latin «*hans-er*» et en allemand «*Gans*» (oie), indique clairement qu'au *h-* initial en latin correspond régulièrement un *g-* de l'allemand, et non pas un *h-*; parallèlement, le correspondant haut-allemand régulier au latin *c-* [k-] n'est pas un *g-*, mais plutôt un *h-* (voir le latin «*caput*» et l'allemand «*Haupt*» [tête]). À la lumière de cette série de correspondances compliquées mais régulières (1^{re} Loi de Grimm), on se rend compte que c'est «*geben*» qui va avec «*habere*», tandis que «*haben*» est le parent tout à fait régulier du latin «*capere*». Il y a plus; des ressemblances superficielles entre certains mots peuvent s'avérer trop claires pour être réelles; il arrive souvent que des mots réellement apparentés échappent, à première vue, à toute détection.

Un exemple favori de Meillet est le mot arménien pour le chiffre «deux», «*erku*». La comparaison d'«*erku*» à ses équivalents dans les autres langues indo-européennes — latin «*duo*», allemand dialectal «*zwo*», grec «*dúô*» — peut facilement nous mener à l'hypothèse qu'«*erku*» est emprunté à une langue non indo-européenne, ou se trouve être, à tout le moins, le résultat d'une transformation phonétique extrêmement irrégulière. En fait l'arménien «*erku*», comme Meillet l'a démontré en détail, n'est autre que le correspondant absolument *lautgesetzlich* de «*duo*», «*zwo*» et «deux». Cette correspondance semble au premier abord étrange. Mais il y a une règle générale en vertu de laquelle à *dw-* de l'indo-européen répond *erk-* de l'arménien» (Meillet 1954: 31). Une correspondance tellement contre-intuitive nécessite une confirmation particulièrement probante. Heureusement, le grec et l'arménien ont conservé d'autres doublets montrant la validité de l'équivalence *dw-*: *erk-*, notamment :

indo-européen	grec	arménien
* <i>dwôw-</i> «deux»	dúô	erku
* <i>dwey-</i> «craindre»	d(w)éo-s «crainte»	erkeay «j'ai craint»
* <i>dwâro-</i> «long»	dwâron «longtemps»	erkar

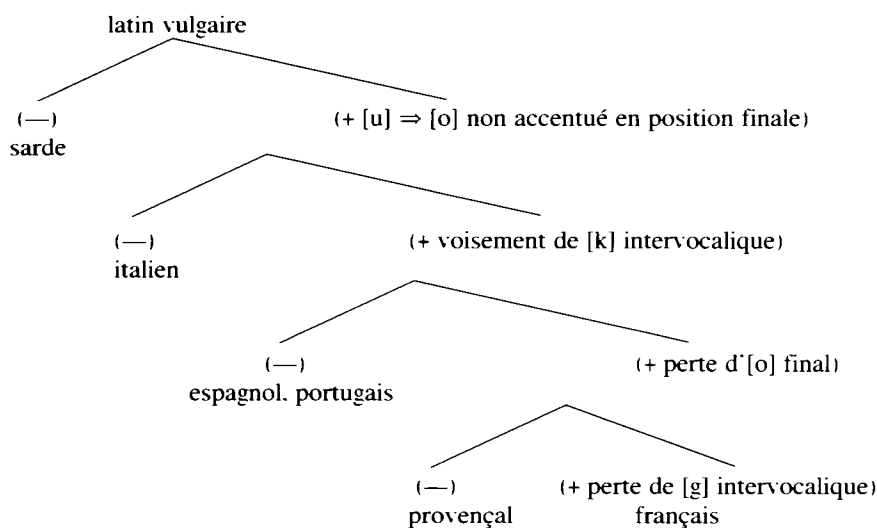
La séquence de changements en arménien préhistorique par laquelle *erk-* remonte à **dw-* n'est pas encore définitivement établie, mais de toute évidence cette mutation a fait partie des transformations qui ont touché d'autres consonnes alvéolaires dans le même contexte (par exemple **tw-*, **sw-* ⇒ *k^{h-}*)¹³.

L'établissement de telles lois nous donne des indications précieuses sur le passé d'un groupe de langues. En particulier, en linguistique, comme dans les autres sciences historiques, la mise en évidence des *innovations* partagées par un sous-groupe de langues ou de dialectes implique — même si elle ne le prouve pas — un ancêtre commun. Autrement dit, une séquence de lois phonétiques, analysée correctement, peut générer un *Stammbaum*, un arbre généalogique.

13. Pour le reste «l'*r* qui précède est une trace de l'ancien caractère sonore de la consonne initiale du groupe; [l']*r* a entraîné à son tour le développement de l'*e* initial qui figure dans *erku*» (Meillet 1954: 31-32; voir la séquence reconstruite par Picard 1990 et la discussion de Hock 1991: 583-589).

Revenons à la liste de changements qui relie « sûr » à « *securu* ». Interprétés comme une série d'innovations dont chacune avait comme effet la création d'un nouveau dialecte, qui suivait ensuite une histoire distincte de celle de ses « sœurs », ces changements nous permettent de dresser l'arbre ci-dessous. Si l'on considère que cet arbre est basé sur quatre lois phonétiques établies à partir de l'examen des descendants d'un seul lexème latin, les résultats sont impressionnants. L'étude étymologique des dizaines de milliers de mots confirme que (i) le sarde occupe, par rapport à presque tous les autres dialectes romans une place à part : (ii) que le groupe occidental comprenant l'espagnol, le portugais, le provençal et le français partage plusieurs autres innovations qui amènent à leur supposer un ancêtre commun (le « proto-roman-occidental ») : (iii) qu'au sein de cette dernière branche il faut distinguer un groupe du sud-ouest (l'espagnol, le portugais et le catalan) et un groupe du nord-ouest (les dialectes du français, du provençal, et du rhétien) (voir les arbres généalogiques reconstruits par Hall 1976 : 16, et par Agard 1984 : 250).

Figure 1
Esquisse d'un arbre généalogique des langues romanes



Je termine cette longue visite du chantier des néogrammairiens par une observation sur leur méthodologie. Comme je le mentionnais plus haut, les tenants de la linguistique historique sont conscients que leur métier est autant art que science. Les linguistes historiques mènent leurs analyses en suivant, pour une séquence donnée, à peu de choses près, les mêmes grandes étapes (Ross et Durie 1996). Toutefois, arriver à une formulation élégante et convaincante de l'histoire d'un groupe de langues tout en rendant compte d'une bonne proportion du vocabulaire, de la morphologie et du plus grand nombre possible d'« irrégularités » parmi les correspondances — dépend énormément de l'expérience et du talent individuels. « Tous les linguistes ne sentent pas les choses de la même manière », a observé Meillet (1954 : 104). « [...] les dons et les connaissances qui permettent de bien comprendre le développement des formes grammaticales ne sont pas ceux grâce auxquels on devine les actions capricieuses de l'«*étymologie populaire*». Ce «*coefficient personnel*» explique beaucoup de divergences entre les linguistes ». Une composante particulièrement importante de ce «*coefficient personnel*» est la capacité de formuler les trajectoires les plus probables, ou naturelles, pour ramener une série quelconque de correspondances

attestées à un phonème de la proto-langue. Pour les deux groupes de mots ci-dessous apparentés, le sarde se distingue de toutes ses langues-sœurs, en ayant une occlusive vélaire initiale en (1), et une bilabiale géminée au lieu d'une vélaire, ou une vélaire suivie par [w], en (2) :

sarde	italien	vieil espagnol	portugais	vieux provençal	latin vulgaire
1) kéra « cire »	t ^h fera	tsera	sera	tséra	(ke:ra)
2) ábba « eau »	ákkwa	ágwa	ágwa	áiga	(akwa)

Même en l'absence du témoignage du latin, le linguiste expérimenté devinerait sans trop de réflexion qu'en (1) le sarde a conservé le consonantisme original, alors qu'en (2), il a innové. Dans chaque cas, la trajectoire la plus probable implique des changements hautement asymétriques : 1) l'affrication d'une occlusive vélaire devant une voyelle antérieure (loi phonétique extrêmement commune, tandis que le changement inverse est inconnu); 2) la création d'une consonne géminée par la redistribution de traits phonétiques (occlusion, voisement, lieu d'articulation) appartenant à l'une ou l'autre des deux consonnes différentes (alors que l'opération inverse est très rare). « La linguistique historique est dominée par des principes de cette sorte, et les linguistes s'en servent constamment, mais presque toujours sans les formuler d'une manière explicite, et souvent sans en avoir nettement conscience » (Meillet 1948 : 50; voir Lass 1993).

La linguistique historique au 20^e siècle : Saussure et ses successeurs

Si les néogrammairiens et leurs critiques divergeaient dans leurs formulations sur la nature et la portée des lois phonétiques, il est certain que la majorité des représentants des deux écoles s'accordaient sur la conception d'ensemble qui guidait leur recherche. Paul a présenté cette perspective commune d'une manière particulièrement succincte : « Sprachwissenschaft ist gleich Sprachgeschichte » (Il n'y a pas de différence entre science du langage et histoire du langage; 1960 [1920] : 21). Il poursuit : « je ne comprends pas comment l'on peut réfléchir sérieusement sur une langue sans se demander comment elle s'est développée historiquement » (*ibid.*). La comparaison de dialectes actuels n'est rien d'autre que de la linguistique historique menée synchroniquement, sans qu'il soit nécessaire de recourir à la documentation du passé. Examiner et comparer les différences entre langues, c'est plonger dans leur passé.

En octobre 1876, un étudiant suisse de 19 ans arrive à l'Université de Leipzig, le véritable centre du monde linguistique à cette époque. Si le jeune Ferdinand de Saussure fréquentait peu « les cercles [...] qui se groupaient habituellement autour des jeunes chefs académiques de l'école linguistique leipzigoise », il s'est néanmoins rapidement mis au fait des nouvelles idées prônées par Brugmann, Osthoff, Leskien, et surtout du « fait étonnant » de la loi phonétique (Saussure 1960). Son mémoire de maîtrise, publié trois ans plus tard, offre la démonstration la plus ambitieuse et la plus brillante de la nouvelle doctrine. Au reste, la confirmation posthume de son hypothèse aventureuse sur le consonantisme du proto-indo-européen devait profondément transformer la discipline (Meillet 1951 : 174-183; Watkins 1978). Mais c'est la nouvelle vision de la linguistique, qu'il avait formulée pendant la deuxième moitié de sa carrière, qui a eu un impact encore plus fondamental.

L'aspect qui nous concernera ici est l'intégration par Saussure de la doctrine des néogrammairiens à des notions dont le pendant se trouvait en économie et en sociologie, plutôt qu'en linguistique : je pense particulièrement à l'arbitraire du signe et à la nature de la langue comme système. En imposant la fameuse dichotomie entre étude synchronique et étude diachronique de la langue, Saussure a trouvé un moyen pour montrer le caractère

structural de celle-ci, car elle est organisée en un système où (en principe, sinon toujours en réalité) « tout se tient ». « La *linguistique synchronique* s'occupera des rapports logiques et psychologiques reliant les termes coexistants et formant système, tels qu'ils sont aperçus par la même conscience collective. La *linguistique diachronique* étudiera au contraire les rapports reliant des termes successifs non aperçus par une même conscience collective, et qui se substituent les uns aux autres sans former système entre eux » (Saussure 1968 : 199). Certes, des linguistes bien avant Saussure se sont rendu compte que chaque langue, à chaque point de son histoire, se présentait comme un objet virtuel hautement structuré ; le recours à un modèle organique, dans l'une ou l'autre de ses manifestations, présupposait une certaine reconnaissance de l'intégrité et de la systématité de l'objet d'étude (Jäger 1984). La contribution fondamentale de Saussure a été de proposer une nouvelle façon de penser le langage : la *langue* est désormais isolée théoriquement de la parole ; quant au *système synchronique*, il est isolé théoriquement de l'histoire. Malgré l'importance qu'il accordait à la linguistique synchronique, Saussure, ancien étudiant d'Osthoff et de Brugmann, restait, cependant, intéressé par les implications que son modèle pouvait avoir pour la linguistique historique.

Pour comprendre la pensée de Saussure, il importe de saisir l'importance du signe linguistique. Celui-ci est composé d'un *signifiant*, ou forme, et d'un *signifié*, ou sens. Le rapport entre ces deux composantes — l'onomatopée et un certain degré d'iconicité mis à part — est arbitraire. L'on voit dans l'absence d'un rapport d'implication réciproque entre signifiant et signifié la source du changement linguistique tel que nous le connaissons : il n'y a, en effet, aucun trait du chien qui nous pousse à le désigner par « chien » plutôt que par n'importe quelle autre séquence de phonèmes : « C'est parce que le signe est arbitraire qu'il ne connaît d'autre loi que celle de la tradition » (Saussure 1968 : 165a). Aussi le mécanisme de transmission de cette tradition expose-t-il le signe à une innovation, presque toujours inconsciente, de la part des locuteurs. En fait, « nous posons donc le principe de la transformation incessante des langues comme absolu. Le cas d'un idiome qui se trouverait en état d'immobilité et de repos ne se présente pas » (Saussure 1974 : 8b). Si Saussure présente la langue comme « un flux hérclitien » (Heringer 1985 : 157), il s'est rendu compte de la force compensatoire de la « tendance au système ou à l'ordre. [O]n aura beau couper à une langue ce qui faisait le meilleur de son organisation la veille, on verra le lendemain que les matériaux restants auront subi un arrangement logique dans un sens quelconque » (Saussure 1974 : 49a). Même si une série de changements a eu pour effet la transformation radicale de la grammaire d'une langue, elle restera une entité structurée¹⁴. Parmi les opérations inconscientes qui réorganisent la structure des langues, la plus puissante, pour Saussure comme pour Schuchardt, est l'analogie : « Une langue quelconque à un moment quelconque n'est pas autre chose qu'un vaste enchevêtrement de formations analogiques, les unes absolument récentes, les autres remontant si haut qu'on ne peut que les deviner » (Saussure 1974 : 10a). La différence fondamentale entre Schuchardt et Saussure est que ce dernier est toujours resté fidèle à la doctrine néogrammairienne qui tenait à la distinction entre les lois phonétiques — dont l'opération était conçue comme mécanique, aveugle et indépendante des autres niveaux du système langagier — et tous les autres types de

14. Supposons que l'érosion phonétique de syllabes finales d'une langue quelconque a entraîné la perte de presque tous les suffixes marquant le cas du nom, la personne et le nombre du verbe (comme cela s'est passé en moyen-anglais). Il est fort probable que la grammaire de cette langue sera restructurée pour marquer des rapports grammaticaux par d'autres moyens, même s'il n'est pas possible de prédire quelles catégories grammaticales seront perdues ou modifiées ou quels moyens seront mis en œuvre pour les exprimer.

changements, alors que Schuchardt considérerait l'analogie, d'une manière ou d'une autre, comme le mécanisme principal de tout changement linguistique.

Chronologiquement et théoriquement, la carrière de Saussure marque la transition de la linguistique du 19^e au 20^e siècle. Si son *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* marque le sommet de la démarche néogrammairienne classique, le *Cours de linguistique générale* transforme radicalement les présuppositions de base de la discipline. Toute école linguistique doit dorénavant se situer par rapport à la doctrine saussurienne sur le langage. Celle-ci permet désormais d'apprécier les divergences des approches linguistiques qui se sont développées après la publication du *Cours*.

Les néogrammairiens post-saussuriens

Ceux-ci, tout en s'en tenant à la tradition leipzigoise, ont pratiqué la linguistique historique à l'instar de Saussure, mais en élargissant l'objet d'étude. Cette tradition est représentée par un personnage clé, L. Bloomfield, linguiste américain qui, comme Saussure, avait étudié à Leipzig. Bloomfield et ses collègues ont appliqué avec succès la démarche néogrammairienne à la reconstruction des histoires des familles linguistiques au-delà des frontières de l'Eurasie, y compris pour des langues non attestées avant les temps modernes, par exemple les langues algonquiennes (Bloomfield 1946; Picard 1994).

Les phonologues structuralistes

L'image de la langue comme système a trouvé un accueil particulièrement enthousiaste chez les linguistes russes N. Troubetzkoy et R. Jakobson. Ils y ont vu un outil puissant pour l'analyse de la phonologie, ou du système des sons. Derrière l'inventaire des sons utilisés dans l'acte de parole, c'est-à-dire derrière le système *phonétique*, Troubetzkoy et Jakobson ont postulé un système *phonologique* consistant en une grille d'unités abstraites, les *phonèmes*, générées par l'intercroisement de traits acoustiques ou articulatoires. Par exemple, derrière chaque [b] individuel prononcé par un francophone, il y a un /b/ virtuel, appartenant au système phonologique, dont la valeur dépend de son opposition comme consonne voisée à /p/ non voisée, comme consonne orale à /m/ nasale, comme consonne bilabiale à /d/ dentale, etc. (Troubetzkoy 1957; Jakobson 1976). Si la notion de système était la pierre angulaire de la phonologie synchronique, elle a, du même coup, des implications importantes pour la linguistique historique, à la condition, toutefois, que la conception saussurienne de la synchronie soit modifiée. Lors d'une discussion à propos de quelques changements phonétiques récents en russe, Jakobson s'est rendu compte de l'incompatibilité du modèle saussurien orthodoxe avec la réalité de la variation synchronique associée aux différentes couches d'âge ou de statut social¹⁵.

L'histoire d'une langue ne peut être que l'histoire d'un système linguistique. [...] Chaque mutation doit être analysée du point de vue du système. [...] Il me semble que la grande erreur et la grande confusion, la séparation tranchée entre synchronie et diachronie, a été amplement due à la confusion de deux dichotomies. L'une est la dichotomie entre synchro-

15. La notion de *langue*, formulée dans l'œuvre de Saussure, ouvrait la voie à une interprétation qui favorisait le côté *psychologique* (chaque membre d'une communauté linguistique possède une compétence grammaticale innée; voir Chomsky ci-dessous) ou, au contraire, le côté *social* (la langue est une entité virtuelle, super-organique, appartenant, comme la culture, à la communauté entière). L'école de Prague, et Jakobson en particulier, comme Giddens (1987) l'a noté, a adopté le second point de vue.

nie et diachronie, l'autre la dichotomie entre statique et dynamique. *Synchronique n'est pas égal à statique*. [...] Pendant un certain temps, le point de départ et le point d'aboutissement de la mutation se trouvent coexister sous la forme de deux couches stylistiques différentes. [...] Un changement est donc, à ses débuts, un fait synchronique, et [...] l'analyse synchronique doit englober les changements linguistiques.

Jakobson 1952 : 36-37, je souligne

Jakobson n'était certainement pas le seul à critiquer l'idéalisation chez Saussure de la grammaire synchronique comme objet complètement statique, dénué de tout lien avec son passé ou son futur (voir Keller 1988 : 145 ; Bailey 1996 : 310), mais il était parmi les premiers à comprendre qu'à chaque moment de son histoire, chaque langue contient, en forme de variantes coexistantes (comme les prononciations de « blanc » et « bad » mentionnées plus haut), les semences de modifications futures « prédestinées par sa structure interne » (Jakobson 1968 [1941] : 333)¹⁶. C'est ainsi que lui est clairement apparue la possibilité d'adapter l'enseignement du maître genevois pour accommoder ce que l'on appellera plus tard la variation sociolinguistique.

Les néolinguistes

Un groupe de linguistes européens, surtout des Italiens spécialisés dans l'étude des langues romanes, se considéraient comme les héritiers de l'opposition schuchardtienne, laquelle se distinguait de l'enseignement leipzigois quant aux lois phonétiques et à la constitution d'arbres généalogiques. Fortement influencés par l'idéalisme du philosophe italien B. Croce, ils attribuaient à la volonté un rôle déterminant dans tout changement linguistique des locuteurs. Ils affirmaient vigoureusement que la linguistique faisait partie des sciences interprétatives et humaines, et qu'elle n'avait rien à voir avec les sciences naturelles. Combinant la « théorie des vagues » de Schmidt à l'hypothèse schuchardtienne selon laquelle tout changement est psychologique, motivé par l'analogie ou l'imitation, ils affichaient avec fierté le slogan de Gilliéron : « chaque mot a son histoire »¹⁷. L'école néolinguiste a atteint le sommet de son influence dans les années 1930 à 1950, surtout dans les disciplines de la dialectologie et des études romanes. Ses tenants n'ont pas, à ma connaissance, d'héritiers directs de taille, mais certains aspects de leur doctrine — sous une forme beaucoup plus modérée et nuancée — ont été incorporés par le grand romaniste Malkiel (1968) dans sa théorie des « lois phonétiques faibles » et sur l'interaction de divers facteurs — phonétiques, fonctionnels, sociaux — dans l'évolution des mots.

Les géolinguistes

En même temps qu'ils fondaient la phonologie structurale, Troubetzkoy et Jakobson s'intéressaient à des questions de linguistique géographique. Au 1^{er} congrès international de linguistes, lors d'une séance consacrée à l'« Établissement et délimitation des termes techniques », Troubetzkoy a proposé la distinction entre « familles linguistiques » (*Sprachfamilien*) et « alliances linguistiques » (*Sprachbünde*). Une famille linguistique est caractérisée par les traits diagnostiques déjà établis par les néogrammariens et leurs

16. Juste avant Jakobson, la notion de la variation synchronique préfigurant des changements à venir — « d'obscures tendances actuelles » qui indiquent « la pente que suit notre langue » — a été explorée par Sapir (1967 [1921] : 152 ; voir aussi Malkiel 1981).

17. Pour avoir une idée de la philosophie néolinguiste et des objections qu'elle a suscitées chez les romanistes plus « orthodoxes », voir le compte rendu de Hall (1946) et la réponse de Bonfante (1947).

successeurs. Quant aux « alliances linguistiques », elles consistent en un groupe de langues contiguës caractérisées par « une ressemblance en matière de syntaxe, une ressemblance dans les principes de leur structure morphologique, une grande quantité de mots culturels communs, ainsi qu'une ressemblance superficielle en phonétique », mais sans que ces traits communs soient attribuables à une parenté commune (Troubetzkoy 1928)¹⁸.

Le propos de Troubetzkoy a stimulé une vague de recherches géolinguistiques de la part de ses collègues du Cercle linguistique de Prague. L'existence de *Sprachbünde* plus ou moins étendus presque partout dans le monde témoigne de la fréquence du phénomène de la convergence linguistique, dont l'importance dans l'évolution des langues a souvent été sous-estimée par les néogrammairiens. Si l'arbre généalogique, comme schématisation graphique, permet de bien illustrer l'effet de la divergence linguistique, il ne peut pas représenter les effets de convergence.

Revenons pour l'instant à notre *Stammbaum* des langues romanes. En choisissant judicieusement des lois phonétiques, nous avons pu générer un arbre qui, pour la séquence des segmentations principales, ne soulève aucune difficulté chez les romanistes. Il ne faut cependant pas oublier que plusieurs phénomènes qui ont transformé les rapports de ressemblance entre les langues romanes ne peuvent être pris en charge dans cette illustration. Le français occupe une position plutôt distante de l'italien, mais au cours de la longue période de contact entre ces deux langues, certaines innovations provenant de l'italien se sont diffusées en France et vice-versa, alors que l'espagnol ou le portugais ne subissaient ou n'exerçaient aucune influence. Bonfante (1947 : 370) a proposé de bons exemples tirés du lexique pour montrer ce qu'il en est :

français	italien	espagnol	portugais
plus fort	più forte (<i>plus fortis</i>)	más fuerte	mais forte (<i>magis fortis</i>)
belle	bella (<i>bella</i>)	hermosa	formosa (<i>formosa</i>)
alors	allora (<i>ad illam horam</i>)	entonces	então (<i>in + tunc</i>)

L'anglais moderne, langue germanique, partage une énorme proportion de son vocabulaire avec le français, langue romane. Cette situation risque de semer la confusion ; toutefois Thomason et Kaufmann (1988), ralliant l'avis de la plupart de leurs collègues, rappellent que, dans la grande majorité des cas, la méthode comparative traditionnelle, telle que la décrivait Meillet, doit permettre de séparer les traits dus à la convergence de ceux hérités d'un ancêtre commun, et cela avec un taux de succès suffisamment bon pour assurer la reconstruction d'un arbre généalogique fiable. Peu avant sa mort à l'aube de la Deuxième Guerre mondiale, Troubetzkoy s'est livré à une exploration d'un autre scénario, qu'il a présenté à Vienne sous forme d'une conférence intitulée *Des pensées sur le problème de l'indo-européen* (1987 [1937]). Troubetzkoy prend comme point de départ deux faits concernant la famille des langues indo-européennes : (i) une proportion importante du vocabulaire et des éléments grammaticaux est propre à une branche donnée sans qu'on puisse trouver d'éléments correspondants dans les autres branches ; (ii) les traits structurels caractérisant le proto-indo-européen (système de consonnes tripartite, genre grammatical, consonnes laryngeales) se trouvent deci delà dans les autres familles linguistiques eurasiatiques. Troubetzkoy s'est posé la question : serait-il possible « que la famille indo-européenne

18. Le *Sprachbund* le plus célèbre, et celui que Troubetzkoy a choisi pour illustrer son propos de 1928, est la région des Balkans. Le bulgare, l'albanais et le roumain, provenant de trois branches différentes de la famille indo-européenne, se partagent des traits (absence de l'infinitif, article défini postposé, etc.) qui ne se retrouvent pas chez les langues sœurs en dehors des Balkans.

résulte du développement convergent de langues à l'origine non apparentées » (1987 [1937] : 48), plutôt que de l'évolution divergente à partir d'un ancêtre unique commun, comme cela est traditionnellement accepté ? L'auteur confronte deux modèles de la formation de nouvelles langues, or, ni l'un ni l'autre ne saurait trouver une illustration satisfaisante dans un arbre généalogique traditionnel. Le premier, reflétant la divergence, se prête à l'image du filet ou de la chaîne (*setevidnoe, tsepevidnoe členenie*). Les langues slaves méridionales, par exemple, représentent pour Troubetzkoy un continuum de dialectes, sans frontière précise, entre le slovène et le bulgare. Il s'agit bien de la segmentation d'un ancêtre unique, mais par un processus de diversification graduelle plutôt que par des scissions nettes. Le second modèle, celui que retient Troubetzkoy pour rendre compte de l'origine de la famille indo-européenne, recourt à la métaphore d'un mur en brique (*kirpičevdnoe členenie*). Il s'agit, en effet, d'une nouvelle entité linguistique créée par l'imbrication de traits lexicaux et de traits grammaticaux provenant de différentes sources (*ibid.* : 47-48). Troubetzkoy fait intervenir un ancien *Sprachbund* situé quelque part entre la mer Noire et la mer Caspienne, entre les zones des langues ouralo-altaïques et « méditerranéennes » (le sémitique, les familles caucasiennes), où des langues d'origines diverses, à la suite d'échanges intensifs de vocabulaire et de traits grammaticaux, sont devenues indo-européennes, après que le taux de similarité entre elles eut atteint le niveau attendu pour une famille linguistique « normale », formée par la divergence.

Malheureusement pour les études indo-européennes, nous ne saurons jamais comment Troubetzkoy — un des linguistes les plus doués et originaux de son temps — aurait développé les notions esquissées dans cet article. Laissé sans suite, l'article a reçu en général un accueil froid de la part de la communauté des indo-européanistes. Plus récemment, l'archéologue C. Renfrew l'a cité dans le cadre d'une révision radicale de la chronologie et de la trajectoire de l'expansion indo-européenne (1988). Au reste, le propos de Renfrew n'a pas connu davantage de succès, car la connaissance de la méthodologie de la linguistique historique sur laquelle il s'appuyait était insuffisante¹⁹.

Plus récemment encore, les idées de Troubetzkoy ont été reprises et élaborées dans le cadre d'un nouveau modèle d'évolution linguistique proposé par Dixon (1997), linguiste particulièrement connu pour ses recherches de terrain sur les langues aborigènes de l'Australie et de l'Amazonie. Se basant sur la notion d'« équilibre ponctué » de la biologie évolutionnaire, Dixon voit dans l'histoire des langues l'alternance séculaire entre des périodes de stabilité dynamique, marquées par la convergence, et des périodes, en général de plus courte durée, de changement rapide où l'on assiste au fractionnement de langues en familles génétiques. Par cette prise de position, Dixon s'oppose à deux présuppositions sous-jacentes aux approches d'une bonne partie de ses collègues : (i) la méthode comparative traditionnelle est en principe applicable à des profondeurs chronologiques bien au-delà de 6-8 millénaires (les âges estimés pour les familles indo-européenne, sémitique, finno-ougrienne, etc.) ; (ii) le taux de changement linguistique est plus ou moins régulier à travers le temps. Le premier principe est défendu avec ferveur par les tenants de la soi-disant « comparaison à grande échelle » (*long-range comparison*), qui cherchent à regrouper des familles linguistiques traditionnellement reconnues, en méga-familles d'une profondeur temporelle extrême (par exemple le groupe « nostratique » englobant les familles indo-européenne, hamito-sémitique, finno-ougrienne, et quelques autres : une telle méga-famille, si elle a réellement existé, a dû se fractionner bien avant le néolithique) (Bomhard 1996). Le

19. Voir les commentaires et discussions à propos de Renfrew (1987) dans *Current Anthropology* (1988).

deuxième principe sous-tend la méthode glottochronologique, une sorte de « carbone 14 » linguistique permettant, selon ses partisans, de dater la séparation entre deux langues apparentées²⁰.

Selon Dixon, les périodes d'équilibre sont conditionnées, en l'absence d'un pouvoir régional hégémonique, par des interactions sociopolitiques du type « peer polity » (Renfrew et Cherry 1986), entre des communautés dont la technologie et la structure politique sont comparables. Cet environnement d'échange — d'idées, de biens, de mots et d'éléments linguistiques — entre « pairs » est propice à la convergence entre langues d'une même région. Si cette situation dure suffisamment longtemps, l'évidence marquant l'origine d'une langue quelconque sera brouillée par les effets de convergence. L'Australie aborigène a représenté une telle zone de diffusion tout au long des 50 millénaires, c'est-à-dire depuis sa première colonisation par les humains jusqu'à l'arrivée des Européens il y a deux siècles (Dixon 1997 : 89-93). La langue des premiers colons, le « proto-australien », se serait fractionnée en divers dialectes pendant les premiers millénaires, quand les premiers Australiens se sont dispersés à travers le continent. Dixon croit qu'en général, les « ponctuations » sont marquées par des ruptures dans la répartition ou l'importance des populations; ces ruptures seraient dues à des changements environnementaux, à des innovations technologiques (l'agriculture, par exemple), ou à la conquête de nouveaux territoires. Si un néogrammarien avait visité l'Australie aux alentours des cinq ou six millénaires après sa colonisation initiale, il aurait probablement pu, sans grande difficulté, dresser un arbre généalogique illustrant les rapports génétiques entre les langues du continent. Mais au cours des longs millénaires qui suivirent — et en particulier après que la hausse du niveau de l'océan eut entraîné la séparation de l'Australie d'avec la Nouvelle Guinée il y a environ 10 000 ans — l'état linguistique évident au moment de cette période de diversification initiale a été lentement effacé par des phénomènes de convergence. On ne peut plus aller au-delà des sous-groupes de langues créés par des segmentations relativement récentes et il n'est plus possible, selon Dixon, de reconstruire l'arbre généalogique des langues australiennes. Même le groupe des langues pama-nyungan, considéré par plusieurs linguistes comme un groupe génétique à l'instar de la branche romane ou sémitique, ne représente pour Dixon qu'un « groupe typologique » au sein de la famille australienne (1997 : 37)²¹.

Si le modèle de l'équilibre ponctué est fondamentalement conforme à la réalité de l'évolution linguistique, au moins avant la grande ponctuation globale qui a suivi l'expansion agressive de la civilisation (indo-)européenne, les deux modèles de changement, divergence et convergence, y ont chacun leur place. Toutefois la prédominance de l'un ou de l'autre à un moment donné de l'histoire d'une aire linguistique est conditionnée principalement par des facteurs non linguistiques²². Les néogrammariens, et leurs successeurs

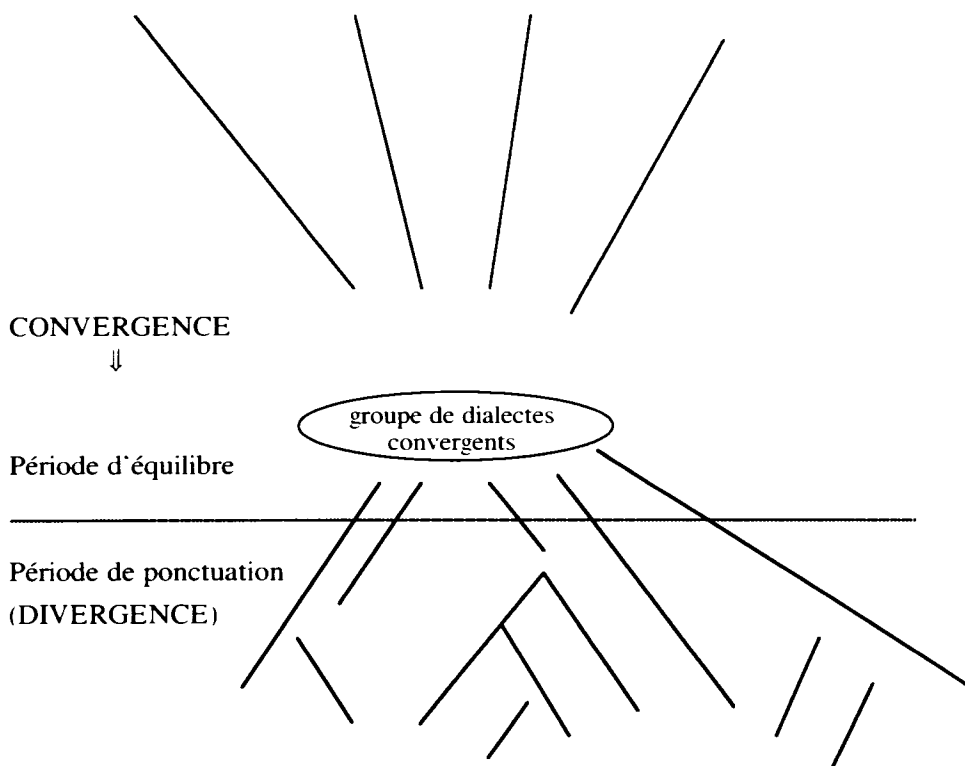
20. Les glottochronologues opèrent avec la prémisse — niée par la majorité de leurs collègues — qu'à travers l'histoire d'une langue, le vocabulaire de base (les lexèmes considérés comme les moins susceptibles d'être empruntés à une autre langue, comme les pronoms personnels, les noms des parties du corps) serait remplacé selon un taux à peu près constant. À partir d'une liste de 100 (parfois 200) mots de ce type, la proportion de vocabulaire partagé par deux langues permet aux glottochronologues d'estimer la date de la séparation de celles-ci d'un ancêtre commun. Sur la méthode de la glottochronologie, sur les débats qu'elle a provoqués, et sur une tentative pour l'améliorer, voir Embleton (1991).

21. Sur le statut du pama-nyungan comme unité génétique, voir Dixon (1980, 1990), Heath (1990), Johnson (1990) et O'Grady (1990), ainsi que les contributions au recueil McConwell et Evans (1997).

22. Dixon n'était certainement pas le premier linguiste à reconnaître l'utilité du concept d'équilibre ponctué en linguistique. Thurston (1987 : 39-40) avait déjà noté qu'« en s'ajustant correctement à

Saussure et Meillet, se doutaient bien du rôle important joué par les phénomènes du « monde extérieur » dans l'évolution linguistique : mais, le plus souvent, ils limitaient ce rôle aux effets de migration ou à l'« imitation » de la parole des groupes environnants.

Figure 2
Modèle de l'équilibre ponctué de Dixon



la nature culturelle de la matière linguistique, le modèle d'équilibre ponctué devient un modèle plus adapté pour rendre compte du changement linguistique que les modèles gradualistes qui actuellement dominent la discipline ». Lightfoot (1997) prend en compte le même concept, mais il le module en faisant appel à l'innéisme chomskien (voir plus bas). Ce modèle, au demeurant, est bien connu des anthropologues : déjà en 1920, Boas observait que : « It would seem that there is a close parallelism between the history of language and the history of general cultural development. Periods of stability are followed by periods of rapid change » (Boas 1920 : voir Collins 1988). Récemment Sanderson (1990 : 207-208) a exprimé son scepticisme sur l'utilité en ethnologie historique du concept de l'équilibre ponctué, surtout avant l'époque moderne. Puisque le modèle de Dixon présuppose un rapport étroit entre la ponctuation linguistique et la ponctuation socioculturelle, on peut espérer que les quatre sous-disciplines de l'anthropologie contribueront à une juste évaluation de cette nouvelle hypothèse.

Les générativistes

« La nature nous donne l'homme *organisé pour le langage articulé*, mais sans *langage articulé*. [...] Le langage, propriété de la communauté, comme les usages, répond dans l'individu à un organe spécial préparé par la nature » (Saussure 1974 : 16). L'universalité du langage chez les êtres humains, son « existence nécessaire [...] dans toute communauté humaine » (*ibid.*), ont été prises comme point de départ par Chomsky et son école générativiste. Les dichotomies saussuriennes entre langue et parole et entre synchronie et diachronie — des dichotomies de nature principalement méthodologiques chez Saussure (Jäger 1984 ; Keller 1994 : 123-124) — ont été adoptées d'une façon littérale et rigoureuse, et entérinées dans l'épistémologie et l'ontologie de la linguistique générativiste. L'objet d'étude se limite à la *langue*, et plus spécifiquement à la *grammaire*, conçue comme une compétence psychologique et individuelle, et non pas un « fait social », ainsi que Saussure l'avait définie. Malgré l'objection soulevée par Jakobson, toute complication de nature sociolinguistique a été écartée du modèle synchronique ; il ne subsiste que la compétence du « locuteur-entendeur idéal » (*ideal speaker-hearer*) dans une communauté linguistique statique et homogène. Le concept de grammaire est même plus restreint que celui de langue chez Saussure. En effet, cette dernière n'est déterminée que partiellement par la compétence grammaticale telle que Chomsky l'a définie. Curieusement, Saussure avait prédit, dans un manuscrit inédit, que « peu à peu la psychologie prendra pratiquement la charge de notre discipline » (1974 : 38). Chomsky vise à valider cette prédiction en allant dans un sens que son prédécesseur genevois n'aurait pas pu prévoir. Les générativistes de l'école chomskienne croient fermement que la compétence grammaticale est fondée sur une infrastructure cognitive spécialisée et innée, la *grammaire universelle* [UG]. En fin de compte, ce n'est pas la psychologie mais la neurophysiologie qui prendra charge de la linguistique, telle que Chomsky la conçoit (voir Chomsky 1980 : 82-83) :

Il y a quelque chose dans votre cerveau qui correspond à la grammaire, cela est certainement vrai. Mais il n'y a rien dans le vrai monde qui correspond au langage. [...] En fait, la notion de langage ne peut être qu'une notion qui ne sert à rien. [...] Quand vous parlez du langage, vous parlez d'un épiphénomène.

Huybregts et van Riemsdijk 1982 : 107

Une fois que la compétence grammaticale sera définitivement dégagée de tout ce qui est « épiphénoménal », « la linguistique sera incorporée au sein des sciences naturelles » (Chomsky 1986 : 27). On peut ainsi proposer une troisième dichotomie. On posera, d'une part, la composante du langage qui est un produit de l'évolution de l'espèce, et non pas de la culture ou de l'histoire humaines, et qui, de ce fait, relève en propre des sciences naturelles (l'unique souci de la linguistique générativiste) ; on posera, de l'autre côté, toutes les autres composantes du langage qui relèvent, elles, des sciences interprétatives et historiques (Lass 1980 ; Coseriu 1988a, 1988b ; Anttila 1993 ; Keller 1994 : 79).

Pour avoir une idée de la conception générativiste de la nature du langage, on la comparera au phénomène de l'empreinte, chez le canard, de la représentation mentale de sa mère. Il existe dans l'infrastructure cognitive génétiquement implantée dans le cerveau du canard l'équivalent d'une « grammaire universelle », consistant en une série de paramètres et de principes. On peut imaginer que le segment de cette compétence grammaticale impliquée dans le phénomène en question est organisé comme suit dans le cerveau du canard alors même qu'il est dans sa coquille :

i. *paramètres, pas encore fixes* — taille, couleur, cri, et autres variables qui détermineront l'image mentale de la « mère ».

ii. *contraintes sur les paramètres* — Pour que l'image de la « mère » soit incorporée par l'infrastructure cognitive, il faut qu'elle (a) soit relativement grande, (b) marche sur deux pattes, (c) fasse « coin, coin », (d) nage, etc.

iii. *principes* — (a). Si elle marche comme un canard et parle comme un canard, elle est un canard. (b). Tu vas là où elle va.

Une fois que les canetons sortent de leur coquille, l'infrastructure « grammaticale » s'active, et cherche à identifier parmi les impressions sensorielles les données nécessaires (*triggering data*) pour établir les paramètres. Imaginons le scénario suivant : des canetons nouveau-nés se trouvent en la présence, non pas de leur vraie mère, mais du biologiste Konrad Lorenz. Les cerveaux des canetons reconnaissent dans le flux de stimuli des éléments compatibles avec les paramètres donnés en (i) : ceux-ci ne sont pas éliminés, ou filtrés, par les contraintes données en (ii) : Lorenz est suffisamment grand, il marche, il nage, il fait « coin, coin ». Par conséquent les principes en (iii) sont mis en application. Tous les canards partageant la même représentation mentale de leur mère forment une communauté dans le sens de Chomsky : ils ont la même « grammaire internalisée » (*I-grammar*) : celle-ci consiste en valeurs particulières établies conformément aux paramètres de la « grammaire universelle » qui, elle, fait partie de l'héritage génétique de leur espèce. Tout autre aspect du comportement des canetons, s'il n'est pas ainsi déterminé par la compétence cognitive implantée dans leurs cerveaux, est hors du domaine d'intérêt de la linguistique (ou de l'éthologie, dans ce cas-ci).

Quelles sont les implications d'une telle représentation de la nature du langage pour l'étude du changement linguistique ? Chomsky lui-même ne s'est pas montré spécialement intéressé par la linguistique historique, cependant certains de ces disciples ont essayé de développer une théorie diachronique compatible avec la théorie synchronique de la linguistique générative. Comme Lightfoot (1997) l'a reconnu, la postulation d'un « organe linguistique » rend problématique le fait même du changement. S'il n'existe que des langues compatibles avec la grammaire universelle innée, on s'attendrait à déceler une tendance vers la stabilité, au lieu d'un changement permanent qu'un examen, même superficiel, permet de constater. Lightfoot propose une distinction fondamentale entre les changements « insensibles, graduels et chaotiques qui se produisent continuellement dans l'environnement linguistique » (1997 : 174) — ceux-ci correspondraient grosso modo aux déplacements phonétiques « mécaniques » des néogrammairiens, alors que ceux qui sont plus rapides et plus complexes résultent de la modification d'un paramètre de la grammaire interne. Pour qu'une nouvelle génération d'enfants choisisse pour un paramètre quelconque une valeur différente, il est nécessaire, selon le modèle de Lightfoot, que certaines variables linguistiques de la parole, les *primary linguistic data*, aient subi un changement suffisamment significatif par rapport à celles des générations précédentes pour que l'organe linguistique de chaque nouveau locuteur remarque et encode la différence. Or, c'est à ce point là que les intérêts des générativistes s'arrêtent et que le travail des sociolinguistes commence.

La sociolinguistique variationniste et ses implications pour la linguistique historique

L'universalité de la variation synchronique

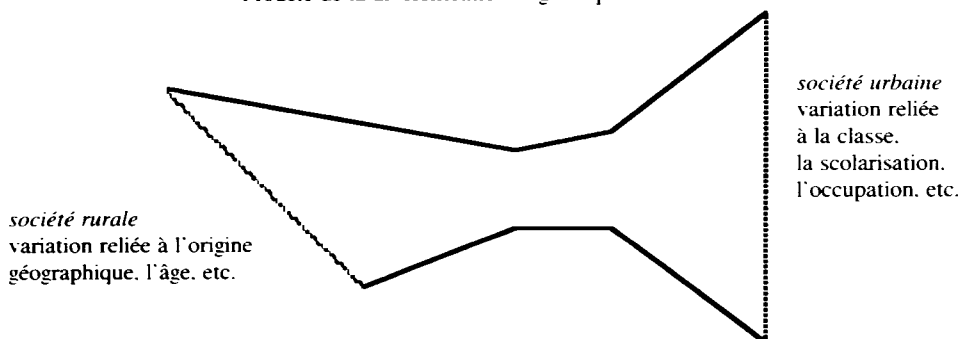
Le répertoire linguistique de chaque société, et même de chaque individu dans chaque société, consiste en une gamme de « lectes » ou « registres » de parole, différenciés par des variables phonétiques (au Québec, par exemple, on parle de prononciations plus ou moins

« populaires » ou « pointues », etc.), grammaticales (« je peux-tu ... ? » au lieu de « puis-je ... ? ») et lexicales (comme les « anglicismes » et « québécoismes » de toutes sortes par rapport à leurs équivalents « corrects »). Les recherches de Labov et de ses collègues se limitent, pour la plupart d'entre elles, aux milieux urbains occidentaux — New York (Labov 1976), Montréal (Thibault et Daveluy 1989), Norwich (Trudgill 1983) —, mais le phénomène de variation ne s'observe pas uniquement dans les civilisations européennes. Dans les grammaires de langues océaniques publiées dans le cadre de la série *Pacific Linguistics*, j'ai trouvé des descriptions détaillées de variation linguistique au sein de communautés ne comptant que quelques centaines ou milliers de locuteurs qui habitent des vallées reculées de la Papouasie-Nouvelle-Guinée (Seiler 1985; Phillips 1976; Thurston 1987) ou des Philippines (Brainard 1994). Prenons à titre d'exemple la langue imonda de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, dont la communauté de locuteurs consiste en 274 personnes qui vivaient, jusqu'en 1962, dans un seul village. Seiler (1985 : 20) a noté pour cette langue qu'un trait phonétique — la centralisation des voyelles hautes — variait d'une façon régulière avec l'âge. « En vieillissant les locuteurs abandonnent certaines de leurs habitudes linguistiques et modifient leur parole afin de mieux signaler leur position au sein de la communauté » (Seiler 1985 : 11).

La corrélation de la variation synchronique avec des variables sociologiques

Chez les New-Yorkais, ainsi que chez les Imondas, la recherche sociolinguistique a révélé une corrélation systématique entre certaines variables linguistiques et certains facteurs sociaux ou contextuels. Les facteurs les plus souvent mentionnés sont l'âge, le sexe, la classe sociale et la situation dans laquelle la collecte d'un texte a été effectuée (discours détendu, lecture d'une liste de mots préparée par l'enquêteur). À un moment donné, il est probable que plus d'un trait linguistique manifesterait une variation au sein d'une communauté quelconque, mais ces traits ne sont pas nécessairement sujets à la même évaluation sociale. Labov (1976) a proposé une distinction ternaire. Il importe de distinguer, d'une part, les *marqueurs* (variables dont les locuteurs sont plus ou moins conscients, sans les déprécier pour autant [par exemple l'affrication de /t/ et /d/ au Québec]); on distinguera, d'autre part, les *indicateurs*, c'est-à-dire des variables associées à une mesure de prestige ou de dépréciation, et donc sujettes à l'hypercorrection, la sur- ou sous-évaluation de la fréquence d'usage (comme la prononciation [we] de l'« oi » graphique : « moé », « toé »); et enfin, on opposera aux marqueurs et aux indicateurs les *stéréotypes* (variables associées — souvent avec un degré d'exagération — dans l'imagination populaire avec un groupe social [« joual », « tabarnac », « icitte »]). Il est pertinent de noter que la variation est fonction des catégories sociales même au sein des communautés linguistiques d'origine très récente. Le cas de la ville d'Honiara aux Îles Salomon est révélateur. Cette cité n'a été fondée qu'après la Deuxième Guerre mondiale. Les premiers habitants autochtones de la nouvelle capitale possédaient un riche répertoire de variétés rurales du pidgin local (le Solomon Islands Pijin), qu'ils avaient appris en travaillant dans les plantations. En milieu urbain, où il devait de plus en plus servir de langue principale à une population d'origine diverse, le pidgin a subi des changements phonétiques à cause d'un débit de parole beaucoup plus rapide qu'en milieu rural, et son vocabulaire s'est notablement accru. Parallèlement à cette homogénéisation structurale s'est produite une nouvelle diversification des variétés urbaines, entraînant la « stabilisation des niveaux de parole et des marqueurs de classe sociale » (Jourdan et Keesing 1997 : 415). Jourdan (communication personnelle) parle, à ce sujet, d'un processus « en forme de sablier », selon lequel la diversité linguistique conditionnée par un paramètre est remplacée par une diversité conditionnée par un autre.

Figure 3
Modèle de la diversification linguistique de Jourdan



Le même genre de phénomène est également décrit par Clark (1988), qui a effectué une enquête sociolinguistique dans la communauté montagnaise du village de Sheshatshiu au Labrador (le montagnais est une langue de la famille algonquienne). Au cours des années 1950 quelques centaines de Montagnais provenant de différentes régions de l'Est canadien ont abandonné leur mode de vie nomade traditionnel pour s'installer à Sheshatshiu. La communauté fondatrice utilisait une gamme de parlers représentant trois dialectes régionaux. Toutefois, chez les jeunes locuteurs, âgés 14 à 19 ans au moment de l'étude, et dont la formation sociale avait eu lieu dans le village plutôt que dans la « brousse », les enquêteurs ont noté l'abandon progressif de certains traits dialectaux, alors que d'autres traits ont été réévalués comme des marqueurs sociolinguistiques dans le contexte villageois.

Les implications pour le modèle néogrammarien

Labov note de façon insistante que l'observation minutieuse du changement phonétique en progrès n'a fait que confirmer l'hypothèse des néogrammariens selon laquelle il existe une distinction entre des changements phonétiques graduels et réguliers, d'une part, et, d'autre part, des types de changements moins réguliers, sujets à des conditions plus complexes (Labov 1981, 1994). Le déplacement de la voyelle du mot « *bad* », mentionné au début de ce travail, représente un changement du premier type dans les villes anglophones nord-américaines caractérisées par la restructuration radicale du système vocalique que Labov a nommé le « Northern Cities Shift » (Labov 1991). Des instruments sophistiqués permettant d'enregistrer et d'analyser les sons ont permis aux sociolinguistes de distinguer des facteurs extrêmement subtils qui conditionnent le changement en question, mais les effets en sont prévisibles et réguliers. Par contre, un changement superficiellement semblable, noté à Philadelphie, représente un phénomène du deuxième type : la fermeture en [æ] est discrète, sensible au contexte grammatical, et limitée à certains mots. En bref, on assiste à Philadelphie à un changement *phonologique*, plutôt que *phonétique* : en d'autres termes, la représentation mentale du mot « *bad* », qui subit le changement, relève d'un autre phonème vocalique que celui de « *sad* », qui ne le subit pas.

Ces trois propositions ont alimenté des commentaires et des critiques, et ont suscité des modifications proposées de toutes sortes, dont la majorité cherche réponse à l'une des deux questions suivantes : (i) comment rendre compte de la distinction entre changements réguliers et irréguliers, (ii) Comment expliquer les corrélations en fonction de la vie sociale des locuteurs ? Tentant de répondre à la première question, tout en prenant en considération

la diffusion lexicale (la propagation d'un changement mot à mot à travers le vocabulaire [Wang et Lien 1993]), Kiparsky (1989; voir Labov 1994 : 537-538) a proposé de distinguer entre les modifications faites à l'intérieur du dictionnaire mental des locuteurs (*lexical rules*) et les changements réguliers du type néogrammaire, qui touchent simultanément tous les mots contenant le son en question; ce dernier type de changement est affecté à un niveau de représentation phonétique plus superficiel (*postlexical rules*), en même temps qu'il découle de l'opération des processus phonétiques « naturels » ou « primitifs » (Donegan 1993; Chambers 1995 : 247-250). Il est intéressant, et un peu paradoxal, que les résultats des déplacements phonétiques « naturels » — l'assimilation, la lénition — malgré leur gradualité et (relative) imperceptibilité soient particulièrement sensibles à l'évaluation sociolinguistique. Plusieurs études ont montré le progrès d'un changement phonétique qui, d'une première étape de déplacement relativement lent, passe par une étape intermédiaire de changement rapide, pour parvenir à une étape finale au cours d'un processus, ce coup-ci, relativement lent (« courbe en forme de S »; Labov 1994 : 65-67). Hock a noté que « dans l'étape initiale et cruciale de la sélection d'une variable — parmi les diverses déviations de la norme qui surviennent dans la parole réelle — pour l'évaluation sociolinguistique (et la généralisation subséquente), la préférence est accordée aux variables relativement imperceptibles et sans marquage non phonétique » (1991 : 653). Selon Hock, les innovations plus perceptibles seraient exclues, car elle seraient perçues comme des erreurs de parole ou de grammaire; si elles sont adoptées c'est par imitation consciente, ce qui explique que leur diffusion soit moins régulière.

En ce qui concerne le rapport entre les phénomènes sociolinguistiques et la vie sociale des locuteurs, des études récentes ont montré l'importance des réseaux sociaux (L. Milroy 1987; Lippi-Green 1989; J. Milroy 1993), du « marché linguistique » (que l'on pense au rôle capital prêté par les locuteurs à leur parole dans différents contextes; Bourdieu 1983; Sankoff *et al.* 1989) et des attitudes d'identification ou de résistance de la part de diverses communautés de locuteurs à l'égard d'un groupe privilégié (Labov 1976 sur les habitants de Martha's Vineyard; Eckert 1991 sur les *jocks* et les *burnouts* à une école secondaire américaine)²³. Kroch (1978), suivi de Chambers (1995 : 250-253), ont, eux aussi, décelé la motivation d'un phénomène sociolinguistique particulièrement fréquent dans une idéologie de résistance. Cependant, selon eux, c'est surtout le groupe privilégié qui résiste aux changements provenant des classes inférieures (comme dans le cas de /r/ intervocalique à Paris au 16^e siècle). « Les groupes sociaux dominants tendent à se démarquer des groupes qu'ils dominent » (Kroch 1978 : 18) sur le plan linguistique et

le dialecte standard diffère typiquement des autres dialectes de la communauté par une grammaire et une phonologie plus restreintes ou plus rigide ment contraintes. [...] Il existe un groupe de variables linguistiques, phonologiques et grammaticales, avec certains privilèges d'occurrence dans le langage enfantin, les créoles, les vernaculaires. [...] Elles sont partiellement visibles grâce à leur suppression dans le dialecte standard.

Chambers 1995 : 246, 250

23. Le phénomène de distanciation linguistique ne caractérise pas uniquement les communautés urbaines. Chez certaines sociétés autochtones de la Nouvelle Guinée, Thurston (1987, 1989) a observé des instances d'*ésotérogénèse*, c'est-à-dire de modification consciente et volontaire de la langue pour la distinguer, aussi bien du point de vue du vocabulaire que de la grammaire, des langues voisines (et la rendre en même temps moins facile à apprendre pour les étrangers; [Ross et Durie 1996 : 21-22]). La complexification de la forme phonétique de mots par l'introduction des « consonnes parasites », phénomène noté dans plusieurs dialectes marginaux en Europe, semble procéder d'une démarche analogue; c'est le cas du patois du canton Valais « *l'è vènduk* » « il est vendu », « *rigr* » « rire » (Andersen 1988).

Les programmes de recherche des générativistes et des sociolinguistes ne sont certainement pas incompatibles. Bien au contraire. En effet, si Chomsky a raison, il est en principe impossible d'étudier l'épiphénomène du langage en recourant seulement à une seule science ou en s'appuyant sur une seule méthodologie. La grammaire s'est trouvée, en tant qu'objet, entièrement dépendante d'un programme de recherche qui s'est approprié l'épistémologie et la méthodologie des sciences naturelles ; tout le reste, c'est-à-dire le produit des contingences de l'histoire des sociétés humaines, relève des sciences humaines. Ceux qui s'intéressent au changement linguistique retrouvent la même dichotomie : d'un côté l'interaction de la grammaire universelle, et des grammaires internalisées qui en découlent, avec la variation omniprésente dans la parole ; de l'autre côté, les origines, les régularités et les fonctions de cette variation dans le contexte d'une communauté de locuteurs.

Sur le plan épistémologique, le contraste est particulièrement frappant. La linguistique générativiste repose sur un empirisme confiant, et sur le consensus méthodologique des différentes écoles linguistiques (leurs principaux points de divergence concernent le choix de données privilégiées par leurs analyses, et l'interprétation proposée dans la construction des modèles grammaticaux). La sociolinguistique, par contre, semble voguer entre la linguistique générativiste et la sociologie dans sa quête d'outils d'explication : d'un côté, les « règles variables », de l'autre, l'invocation de réseaux sociaux et des stratégies d'identification ou de résistance. Cette hésitation se ramène fondamentalement à choisir entre une épistémologie positiviste et une herméneutique appropriée aux sciences humaines et historiques. Selon l'évaluation hautaine de Chomsky, « l'existence d'une discipline nommée "sociolinguistique" reste pour moi chose obscure ». À mesure qu'elle adopte la méthodologie de la sociologie, elle doit se contenter de colliger « des observations, des intuitions, des impressions », et renonce à établir des principes explicatifs, qui représentent, pour Chomsky, l'objectif d'une vraie discipline scientifique (1977 : 74). Mais est-il nécessairement mauvais que la sociolinguistique prenne sa place parmi les sciences humaines ? On peut se demander si la critique sévère que le philosophe Taylor a exprimée à propos de la science politique s'applique également aux courants positivistes en sociolinguistique. En adoptant une grille de catégories qui représente l'individu comme un complexe de paramètres « étiques » (l'âge, le sexe, le salaire, l'occupation, la scolarisation), la sociolinguistique ne risque-t-elle pas d'ignorer, ou tout au moins de sous-estimer, les « significations intersubjectives, les façons d'éprouver l'action en société exprimées dans le langage et les descriptions constitutives des institutions et des pratiques » (Taylor 1997 [1971] : 166-167) ?

Trop souvent, de l'avis de Romaine (1984) et de Cameron (1990), les rapports entre langage et société, ainsi que ceux qui existent entre l'identité de l'individu et son comportement linguistique, sont représentés d'une manière unidimensionnelle ou unidirectionnelle, comme si le langage « reflétait » la société, ou comme si le comportement linguistique d'une personne « reflétait » son identité. Cameron (1990) note que les deux paires de concepts ne sont pas aussi séparables qu'on le prétend : si le langage « reflète » la société, il la constitue aussi ; le même rapport réciproque existe entre l'usage du langage et l'identité (ou la stratégie identitaire) de l'usager. Romaine et Cameron reconnaissent la valeur des explications basées sur la psychologie individuelle, ou sur le statut individuel dans le cadre d'un système social, mais elles soulignent aussi la nécessité de prêter plus d'importance aux explications proprement sociologiques, et au fait que « les langues sont des institutions sociales régulées, et que, en tant que telles, elles ont leur propre dynamique » (Cameron 1990 : 88).

À la fin de cette présentation, il importe de donner un bref aperçu de la vision néo-humboldtienne du langage élaborée par Coseriu, Keller, Lüdtke et leurs collègues, dont les écrits sont moins connus en dehors de l'Allemagne. En bouclant ainsi le cercle, on est ramené à l'observation sur laquelle s'ouvrait ce travail. Coseriu, comme Jakobson l'avait

déjà fait, rejette l'idéalisation saussurienne selon laquelle une langue synchronique repose sur un système parfaitement statique. C'est pourquoi il propose une conception de la synchronie qui laisse place à la variation et aux changements, que ceux-ci soient en cours d'achèvement ou en phase initiale, actualisant ainsi des potentialités « virtuellement existantes » (Coseriu 1988a : 140). Keller (1988, 1994), associant, d'une façon originale, théorie économique et certaines idées de Humboldt et Coseriu, propose que les lois phonétiques ainsi que d'autres types de changement linguistique ne sont pas plus l'effet de processus purement naturels que d'intentions humaines, mais qu'ils sont le produit d'un processus d'un autre ordre, « l'opération d'une main invisible » (*invisible-hand process*), pour reprendre ses propres termes. Ce processus est bien dû « à l'activité de l'homme, mais non pas à son intention » (Lüdtke 1986 : 6)²⁴. Les exemples favorisés de Keller et de ses collègues (Lüdtke 1986 ; Heringer 1985) sont empruntés à l'économie (par exemple l'inflation) ou à la vie de tous les jours (un raccourci tracé sur une pelouse par les pas de centaines de personnes qui sortent du chemin en obéissant à la loi du moindre effort, et non pas parce qu'elles ont l'intention de créer un sentier). Il n'est donc pas surprenant que l'image qu'ils se font d'un locuteur doive beaucoup aux sciences économiques. Chaque membre de la communauté linguistique est motivé par le désir de ménager sa peine (moindre effort musculaire, mise à contribution plus faible du système cognitif) et par celui d'obtenir le meilleur rendement possible (réussite communicative, présentation positive de soi) (Keller 1994 : 122, 149-152). En ce qui concerne le changement linguistique, les demandes conflictuelles d'économie et de clarté sont enfermées perpétuellement dans le même parcours : (i) *usure phonétique* irréversible (les lénitions et pertes de segments) ⇒ (ii) *amplification sémantactique* (l'adjonction de matière lexicale pour assurer la bonne transmission du message) ⇒ (iii) *fusion* (création de nouvelles unités lexicales à partir d'anciens composés) ⇒ (i) *usure phonétique*, etc. (Lüdtke 1986 ; Keller 1994 : 108-114). Le mot « aujourd'hui », notamment, a déjà fait un parcours complet à partir du latin « *hodie* » ⇒ (i) français « *hui* » [usure phonétique] ⇒ (ii) « au jour d'hui » (quatre mots) [amplification sémantactique ; voir la tendance chez certains à dire « en juillet » mais « *au mois* d'août » (au lieu d'« en août »)] ⇒ (iii) « aujourd'hui » (un mot) [fusion]. Et à ce point, le cycle recommence : on imagine facilement que d'ici deux ou trois siècles, le descendant d'« aujourd'hui » d'aujourd'hui aura probablement perdu un phonème ou deux, et que dans un avenir plus reculé, les francophones commenceront à rajouter des mots pour éviter les malentendus (comme « au jour d'aujourd'hui », expression qui est déjà en usage !). Comme Keller le souligne, le cycle de Lüdtke n'est pas la seule raison de l'innovation linguistique. Chaque acte de communication est, jusqu'à un certain point, une « petite expérience sociale » (Keller 1994 : 150), où chaque personne en situation d'interagir vérifie continuellement son impression sur l'état de l'interaction dans laquelle il est engagé, et les connaissances et les compétences de son interlocuteur. De temps à autre, et le plus souvent sans s'en rendre compte, l'individu introduit des modifications de différentes sortes dans sa parole en fonction des réactions (*feed-back*) de l'interlocuteur. Selon Keller, si les modifications en question contribuent à la réussite sociale du locuteur, celui-ci y recourra, selon toute probabilité, plus souvent. On peut voir là une illustration de l'opération dite « par la main invisible ». « Le changement linguistique est [...] la conséquence nécessaire de notre façon d'utiliser le langage » (Keller 1994 : 153 ; voir Mattheier 1984). Par conséquent, « une langue quelconque est faite et pour

24. Cette expression vient d'un passage célèbre du philosophe écossais du 18^e siècle Adam Smith, qui a montré comment l'activité d'un individu cherchant uniquement à augmenter ses propres revenus contribue à l'amélioration de l'économie nationale, comme s'il était « led by an invisible hand to promote an end which was no part of his intention » (cité dans Heringer 1985).

fonctionner *hic et nunc* et pour changer de telle façon qu'elle puisse continuer à fonctionner à tout jamais : c'est un système *homéorhétique* où il ne saurait y avoir contradiction entre changement et fonctionnement » (Lüdtke 1986 : 39). Par le choix du mot *homéorhétique*, Lüdtke souligne une caractéristique fondamentale du langage conçu comme un système actualisé dans la vie sociale de ses usagers, et surtout comme une « structure d'activité, au moyen de laquelle nous exprimons/réalisons une certaine façon d'être au monde » (Taylor 1997 [1978] : 45). Chaque langage change continuellement : il n'est que la rapidité, la direction et l'ampleur du changement qui varient d'une date à une autre.

Le langage, l'histoire... et la culture ?

Cette présentation de la linguistique historique a permis de dégager les points suivants :

(i) Le langage est fondamentalement *homéorhétique*. Le changement est inhérent dans sa nature triple de système, d'activité et d'institution sociale.

(ii) Le langage, comme Taylor (1997 [1971]) et Lass (1980) l'ont remarqué, représente un système tellement complexe et « ouvert », qu'une prédiction exacte des changements futurs — et non pas l'estimation de changements probables, comme en météorologie — reste une impossibilité, et ce peut-être à jamais. La linguistique historique, quoi qu'en pensent certains de ses tenants, doit être rangée au nombre des sciences humaines et interprétatives : en effet, les sciences humaines « fournissent essentiellement une compréhension *ex post* » (Taylor 1997 [1971] : 192).

(iii) Au cours des siècles, la linguistique historique s'est dotée d'une méthodologie de « compréhension *ex post* » en fondant sa démarche sur les lois phonétiques et sur l'élaboration d'arbres généalogiques. Les linguistes sont certainement conscients — même s'ils donnent parfois l'impression contraire — que les lois phonétiques et les arbres généalogiques ne sont en réalité que des « truchement[s] heuristiquement utile[s] qui ser[ven]t à simplifier l'image que l'on a de la nature, et ainsi accélérer la vitesse du progrès scientifique, même en représentant mal la réalité qu'il[s] cherche[nt] à ordonner et à expliquer » (Blust 1996 : 136). Ces outils d'analyse sont cependant remarquablement efficaces pour formuler des hypothèses sur l'histoire des langues et sur leur regroupement en familles génétiques.

(iv) Le revers de la médaille du changement continu, c'est l'omniprésence de la variation synchronique dans toute communauté linguistique, qu'elle soit urbaine, rurale, ou « tribale ».

Vers la fin de sa monographie, Keller (1994 : 154) déclare que « le changement linguistique est un cas particulier du changement socioculturel ». Est-il possible d'appliquer à la culture, sans faire violence aux faits, les caractéristiques du langage présentées ici, et plus particulièrement celle de l'homéorhésie ? En général, les théories du changement socioculturel sont de deux types principaux : (i) celles qui représentent les extensions et modifications des modèles évolutionnistes de Spencer, Morgan, Tylor, Marx, Engels et de leurs successeurs, pour lesquels le moteur du changement est localisé dans l'écosystème, la technologie (les moyens de production), etc. (Sanderson 1990) ; et (ii) des modèles de la « dérive culturelle » (*cultural drift*) par opération cumulative des décisions et des négociations concernant le comportement d'individus au sein de chaque société (Keesing 1975 : 140 ; Ensminger et Knight 1997). Dans le premier cas, toute démarche tend à souligner le rôle des changements unidirectionnels, ou conçus comme tels : l'impact des nouvelles technologies et de la complexification de la structure sociale. La deuxième, il me semble, présente la quasi-équivalence du changement du type « mécanique » des néogrammairiens, à savoir

une conception de l'innovation à l'origine plus ou moins sporadique et individuelle, mais doué du potentiel d'aboutir, par un effet cumulatif, à une modification de la société. Du point de vue de la théorie (l'« anthropologie écologique processuelle ») qui cherche à harmoniser les deux perspectives, « la culture et l'idéologie ne sont pas considérées comme des épiphénomènes, mais plutôt comme des causes proximales qui forgent l'action humaine [shape human action]. Elles influencent les options qui s'offrent aux individus ; en retour, elles sont influencées par les conséquences cumulatives de tels choix » (Orlove 1980 : 257 ; voir Ortner 1984 ; Rappaport 1984 : 396-403). Toutes ces démarches ouvrent ainsi la porte à un modèle homéorhétique de la culture.

Mais le changement et la variation sont-ils véritablement les attributs inaliénables de la culture, au même titre qu'ils le sont du langage ? À la lumière de cette question, Lévi-Strauss a proposé une distinction théorique entre sociétés « froides », qui « semblent avoir élaboré ou retenu une sagesse particulière, qui les incite à résister désespérément à toute modification de leur structure, qui permettrait à l'histoire de faire irruption dans leur sein » (1970 : 40), et les sociétés « chaudes », comme la nôtre, qui sont apparues après la révolution néolithique. Existe-t-il en réalité des sociétés tribales qui « se refusent à l'histoire » (*ibid.* : 376) ? Lévi-Strauss s'est bien rendu compte que « ces sociétés sont dans la temporalité comme toutes les autres, et au même titre qu'elles » (*ibid.* : 375-376), mais la distinction de « température historique » est certainement de grande utilité dans l'étude typologique des systèmes idéologiques : dans une société qui se considère — ou que son élite considère — comme « froide », tout ce qui est d'importance dans la vie sociale est représenté comme éternel et immuable, ou au moins inchangeable depuis la création de leur société *in illo tempore* (sur le rapport entre la mutabilité des rituels et l'idéologie de la « tradition », voir Kratz 1993 et Lincoln 1989).

Or, Saussure, comme nous l'avons vu, situe la doctrine de l'arbitraire du signe — l'élément le plus fondamental du langage humain — à la source même du changement linguistique : « C'est parce que le signe est arbitraire qu'il ne connaît d'autre loi que celle de la tradition » (Saussure 1968 : 165a). La question de la nature des symboles culturels est beaucoup plus controversée, mais il est quand même certain, comme Sahlins l'a souligné, que le rapport entre les divers signifiants et leurs signifiés dans le contexte d'une culture quelconque est en large mesure arbitraire ; aussi les symboles de cette société sont-ils exposés à la variation (et souvent la contestation) intraculturelle ainsi qu'au changement²⁵. Les sociétés « froides » « sont capables des mêmes transformations et reformulations du code symbolique, de la production de nouvelles oppositions à partir d'anciennes ; seulement là, cela se produit principalement entre sociétés et apparaît donc comme simple variation, tandis qu'ici [la société bourgeoise occidentale], cela se produit à l'intérieur d'un système unique et présente ainsi une croissance (« développement ») composée » (Sahlins 1980 : 273). La diversité symbolique (ou culturelle) est géographiquement distribuée dans les sociétés tribales (ou, sinon, conçue comme telle dans l'idéologie sociale), alors qu'elle se trouve au cœur même des cultures modernes, ou chaudes. Cette opposition présente une homologie intéressante avec les deux bouts du sablier sociolinguistique de Jourdan, mais cette homologie est-elle vraiment aussi motivée dans le premier cas que dans le second, par une variation inélectable ? On se demande jusqu'à quelle profondeur on peut poursuivre l'analogie, et quel sera son ultime utilité pour une anthropologie multidisciplinaire.

25. L'homéorhésie se trouve aussi au fondement de la sociologie historique de Giddens (1979, 1995) : « Le rapport inhérent entre production et reproduction qui ressortit à l'idée de dualité décelable dans une structure [= la nature réursive des pratiques sociales] implique que les ferments du changement sont présents à chaque moment de la constitution des systèmes sociaux à travers le temps et l'espace » (Giddens 1995 : 27).

Références

- AGARD F. B., 1984, *Course in Romance linguistics, vol II*. Washington. Georgetown University Press.
- ANDERSEN H., 1988, « Center and Periphery : Adoption, Diffusion, and Spread » : 39-84, in J. Fisiak (dir.), *Historical Dialectology : Regional and Social*. New York. Mouton de Gruyter.
- ANTTILA R., 1988, « The Type and the Comparative Method » : 43-56, in J. Albrecht. H. Thun et J. Ludtke (dir.), *Eugenio Coseriu. Energeia und Ergon : Sprachliche Variation, Sprachgeschichte, Sprachtypologie, Band II*. Tübingen. G. Narr.
- , 1993, « Change and Metatheory at the Beginning of the 1990s : The Primacy of History » : 43-73, in C. Jones (dir.), *Historical Linguistics : Problems and Perspectives*. Londres. Longman.
- BAILEY C. J., 1996, *Essays on Time-Based Linguistic Analysis*. Oxford. Clarendon Press.
- BLOOMFIELD L., 1946, « Algonquian » : 85-129, in H. Hoijer (dir.), *Linguistic Structures of Native America*. New York. Viking Fund Publications in Anthropology n° 6.
- BLUST R., 1996, « The Neogrammarian Hypothesis and Pandemic Irregularity » : 135-156, in M. Durie et M. Ross (dir.), *The Comparative Method Reviewed : Regularity and Irregularity in Language change*. New York. Oxford University Press.
- BOAS F., 1920, « The Methods of Ethnology », *American Anthropologist*, 22, 4 : 311-322.
- BONFANTE G., 1947, « The Neolinguistic Position », *Language*, 23 : 344-375.
- BOMHARD A. R., 1996, *Indo-European and the Nostratic Hypothesis*. Charleston. Signum.
- BOURDIEU P., 1983, « Vous avez dit "populaire" ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 46 : 98-105.
- BRAINARD S., 1994, *The Phonology of Karao, the Philippines*. (Pacific linguistics. Series B, no. 110). Canberra, Research School of Pacific Studies, Australian National University.
- BRUNO M. G., 1969, *I Sabini e la loro lingua*. Bologne. Forni.
- CAMERON D., 1990, « Demythologizing Sociolinguistics : Why Language Does Not Reflect Society » : 79-93, in J. E. Joseph et T. J. Taylor (dir.), *Ideologies of Language*. Londres. Routledge.
- CHAMBERS J. K., 1995, *Sociolinguistic Theory : Linguistic Variation and Its Social Significance*. Oxford. Blackwell.
- CHOMSKY N., 1966, *Cartesian Linguistics : A Chapter in the History of Rationalist Thought*. New York. Harper & Row.
- , 1977, *Dialogues avec Mitsou Ronat*. Paris. Flammarion.
- , 1980, *Rules and Representations*. Oxford. Blackwell.
- , 1986, *Knowledge of Language : Its Nature, Origin, and Use*. New York. Praeger.
- CLARK S., 1988, « Linguistic Stratification in the Non-Stratified Social Context » : 684-699, in A. R. Thomas (dir.), *Methods in Dialectology*. Clevedon. Multilingual Matters Ltd.

- COSERIU E., 1988a, « Vom Primat der Geschichte » : 131-146, in J. Albrecht, H. Thun et J. Ludtke (dir.), *Eugenio Coseriu. Energeia und Ergon : Sprachliche Variation, Sprachgeschichte, Sprachtypologie, Band I*. Tübingen, G. Narr.
- , 1988b, « Linguistic change does not exist » : 147-157, in J. Albrecht, H. Thun et J. Ludtke (dir.), *Eugenio Coseriu. Energeia und Ergon : Sprachliche Variation, Sprachgeschichte, Sprachtypologie, Band I*. Tübingen, G. Narr.
- Current Anthropology*, 1988, 29, 3 : 437-468.
- DI CESARE D., 1988, « Die aristotelische Herkunft der Begriffe *érgon* und *enérgeia* in Wilhelm von Humboldts Sprachphilosophie » : 29-46, in J. Albrecht, H. Thun et J. Ludtke (dir.), *Eugenio Coseriu. Energeia und Ergon : Sprachliche Variation, Sprachgeschichte, Sprachtypologie, Band II*. Tübingen, G. Narr.
- DIXON R. M. W., 1980, *The Languages of Australia*. Cambridge, Cambridge University Press.
- , 1990, « Summary Report : Linguistic Change and Reconstruction in the Australian Language Family » : 393-401, in P. Baldi (dir.), *Linguistic Change and Reconstruction Methodology*. Berlin, Mouton de Gruyter.
- , 1997, *The Rise and Fall of Languages*. Cambridge, Cambridge University Press.
- DONEGAN P., 1993, « On the Phonetic Basis of Phonological Change » : 98-130, in C. Jones (dir.), *Historical Linguistics : Problems and Perspectives*. Londres, Longman.
- ECKERT P., 1991, « Social Polarization and the Choice of Linguistic Variants » : 213-231, in P. Eckert (dir.), *New Ways of Analyzing Sound Change*. San Diego, Academic Press.
- EMBLETON S., 1991, « Mathematic Models of Genetic Classification » : 365-388, in S. M. Lamb et E. D. Mitchell (dir.), *Sprung from Some Common Source : Investigations into the Prehistory of Languages*. Stanford, Stanford University Press.
- ENSMINGER J. et J. KNIGHT, 1997, « Changing Social Norms », *Current Anthropology*, 38, 1 : 1-24.
- FÄHNRIICH H. et S. SARDSHWELADSE, 1995, *Etymologisches Wörterbuch der Kartwel-Sprachen. Handbuch der Orientalistik. 1. Abteilung, Der Nahe und der Mittlere Osten, 24. Bd.* Leiden, Brill.
- FOUCHÉ P., 1961, *Phonétique historique du français, vol III*. Paris, C. Klincksieck.
- GAMKRELIDZE T. V. et V. V. IVANOV, 1984, *Indoeuropeiskij jazyk i indoeuropejsy : rekonstruktsija i istoriko-tipologičeskij analiz prajazyka i protokultury*. Tbilisi, Izd-vo Tbilisskogo universiteta.
- GIDDENS A., 1979, *Central Problems in Social Theory : Action, Structure and Contradiction in Social Analysis*. Londres, Macmillan.
- , 1987, « Structuralism, Post-Structuralism and the Production of Culture » : 195-223, in A. Giddens et J. H. Turner (dir.), *Social Theory Today*. Cambridge, Polity.
- , 1995, *A Contemporary Critique of Historical Materialism*. Stanford, Stanford University Press.
- HALL R. A., 1946, « Bårtoli's 'Neolinguistica' », *Language*, 22, 3 : 273-283.
- , 1976, *Proto-Romance Phonology*. New York, Elsevier.

- HEATH J., 1990. « Verbal Inflection and Macro-Subgroupings of Australian Languages » : 403-417, in P. Baldi (dir.), *Linguistic Change and Reconstruction Methodology*. Berlin. Mouton de Gruyter.
- HERINGER H. J., 1985. « De Saussure und die unsichtbare Hand », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 39 : 143-174.
- HOCK H. H., 1991. *Principles of Historical Linguistics*. (2^e édit.). New York. Mouton de Gruyter.
- HOCKETT C., 1965. « Sound Change », *Language*, 41, 2 : 185-204.
- HUMBOLDT W. v., 1974 [1836], *Introduction à l'œuvre sur le Kavi, et autres essais* : (trad. et introductions de Pierre Caussat). Paris. Éditions du Seuil.
- HUYBREGTS R. et H. C. van RIEMSDIJK, 1982. *Noam Chomsky on the Generative Enterprise*. Dordrecht. Foris Publications.
- JÄGER L., 1984. « Das Verhältnis von Synchronie und Diachronie in der Sprachgeschichtsforschung » : 711-720, in W. Besch et al. (dirs.), *Sprachgeschichte : Ein Handbuch zur Geschichte der deutschen Sprache und ihrer Erforschung*. Berlin. De Gruyter.
- JAKOBSON R., 1962 [1941], « Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze » : 328-401, in *Selected writings, vol I*. La Haye. Mouton.
- , 1963 [1952], « Le langage commun des linguistes et des anthropologues » : 25-42, in *Essais de linguistique générale*. Paris. Éditions de Minuit.
- , 1976. *Six leçons sur le son et le sens*. Paris. Éditions de Minuit.
- JOHNSON S., 1990. « Social Parameters of Linguistic Change in an Unstratified Aboriginal Society » : 419-433, in P. Baldi (dir.), *Linguistic Change and Reconstruction Methodology*. Berlin. Mouton de Gruyter.
- JOURDAN C. et R. KEESING, 1997. « From Fisin to Pijin : Creolization in Progress in the Solomon Islands », *Language in society*, 26 : 401-420.
- KEESING R., 1975. *Kin Groups and Social Structure*. Fort Worth. Holt, Rinehart, Wilson.
- KELLER R., 1988. « Zu einem evolutionären Sprachbegriff » : 143-158, in J. Albrecht, H. Thun et J. Ludtke (dir.), *Eugenio Coseriu. Energeia und Ergon : Sprachliche Variation, Sprachgeschichte, Sprachtypologie. Band II*. Tübingen. G. Narr.
- , 1994. *On Language Change : The Invisible Hand in Language*. (trad. Brigitte Nerlich). Londres. Routledge.
- KIPARSKY P., 1989. « Phonological Change » : 363-415, in F. J. Newmeyer (dir.), *Linguistics : The Cambridge Survey, v. 1. Linguistic Theory : Foundations*. Cambridge. Cambridge University Press.
- KRATZ C. A., 1993. « “We’ve always done it like this ... except for a few details” : “Tradition” and “Innovation” in Okiek Ceremonies », *Comparative Studies in Society and History*, 35 : 30-65.
- KROCH A., 1978. « Toward a Theory of Social Dialect Variation », *Language in Society*, 7 : 17-36.
- LABOV W., 1976. *Sociolinguistique*. Paris. Éditions de Minuit.
- , 1981. « Resolving the Neogrammarian Controversy », *Language*, 57, 2 : 267-308.

- , 1991, « The Three Dialects of English » : 1-44, in P. Eckert (dir.), *New Ways of Analyzing Sound Change*. San Diego, Academic Press.
- , 1994, *Principles of Linguistic Change*. Oxford, Blackwell.
- LASS R., 1980, *On Explaining Language Change*. Cambridge, Cambridge University Press.
- , 1993, « How Real(ist) Are Reconstructions ? » : 156-189, in C. Jones (dir.), *Historical Linguistics : Problems and Perspectives*. Londres, Longman.
- LEJEUNE M., 1972, *Phonétique historique du mycénien et du grec ancien*. Paris, Librairie C. Klincksieck.
- LÉVI-STRAUSS C., 1970, *Anthropologie structurale, deux*. Paris, Plon.
- LIGHTFOOT D., 1997, « Catastrophic Change and Learning Theory », *Lingua*, 100 : 171-192.
- LINCOLN B., 1989, « Ritual, Rebellion, Resistance » : 53-74, in *Discourse and the Construction of Society. Comparative Studies of Myth, Ritual and Classification*. Oxford, Oxford University Press.
- LIPPI-GREEN R., 1989, « Social Network Integration and Language Change in Progress in a Rural Alpine Village », *Language in Society*, 18 : 213-234.
- LÜDTKE H., 1986, « Esquisse d'une théorie du changement langagier », *La linguistique*, 22, fasc. 1 : 3-46.
- MALKIEL Y., 1983 [1967], « Each Word Has a History of Its Own » : 217-226, in *From Particular to General Linguistics : Selected Essays, 1965-1978*. Amsterdam et Philadelphie, J. Benjamins.
- , 1968, « Weak Phonetic Change, Spontaneous Sound Shift, Lexical Contamination » : 33-45, in *Essays on Linguistic Themes*. Oxford, Basil Blackwell.
- , 1981, « Drift, Slope and Slant : Background of, and Variations Upon, a Sapirian Theme », *Language*, 57, 3 : 535-570.
- MARTINET A., 1964, *Économie des changements phonétiques. Traité de phonologie diachronique*. (2^e édit.). Berne, A. Francke.
- MATTHEIER K. J., 1984, « Allgemeine Aspekte einer Theorie des Sprachwandels » : 720-730, in W. Besch et al. (dir.), *Sprachgeschichte : Ein Handbuch zur Geschichte der deutschen Sprache und ihrer Erforschung*. Berlin, De Gruyter.
- MC CONVELL P. et N. EVANS (dir.), 1997, *Archaeology and Linguistics. Aboriginal Australia in Global Perspective*. Melbourne, Oxford University Press.
- MEILLET A., 1948, *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris, Librairie C. Klincksieck.
- , 1951, « Ferdinand de Saussure », 174-183, in *Linguistique historique et linguistique générale, II*. Paris, Librairie C. Klincksieck.
- , 1954, *La méthode comparative en linguistique historique*. Paris, H. Champion.
- MEYER-LÜBKE W., 1974, *Grammaire des langues romanes, vol. I. La phonétique*. (trad. par E. Rabet et al.). Genève, Slatkine Reprints.
- MILROY J., 1993, « On the Social Origins of Language Change » : 215-236, in C. Jones (dir.), *Historical Linguistics : Problems and Perspectives*. Londres, Longman.
- MILROY L., 1987, *Language and Social Networks*. Oxford, Basil Blackwell.
- MONTEIL P., 1970, *Éléments de phonétique et de morphologie du latin*. Paris, Nathan.

- MÜLLER F. M., 1864, *La science du langage*. (Trad. de l'anglais sur la 4^e édit. par Georges Harris et Georges Perrot). Paris. Durand.
- NICHOLS J., 1992, *Linguistic Diversity in Space and Time*. Chicago. University of Chicago Press.
- , 1996, « The Comparative Method as Heuristic » : 39-71, in M. Durie et M. Ross (dir.), *The Comparative Method Reviewed: Regularity and Irregularity in Language Change*. New York. Oxford University Press.
- O'GRADY G., 1990, « Prenasalization in Pama-Nyungan » : 451-476, in P. Baldi (dir.), *Linguistic Change and Reconstruction Methodology*. Berlin. Mouton de Gruyter.
- ORLOVE B. S., 1980, « Ecological Anthropology », *Annual Reviews in Anthropology*, 9 : 235-273.
- ORTNER S., 1984, « Theory in Anthropology Since the Sixties », *Comparative Studies in Society and History*, 26 : 126-166.
- OSTHOFF H. et K. BRUGMANN, 1974 [1878], *Morphologische Untersuchungen auf dem Gebiete der indogermanischen Sprachen. Erster Theil*. Hildesheim. Georg Olms.
- PAUL H., 1960 [1920], *Prinzipien der Sprachgeschichte*. (6^e édit.). Tübingen. M. Niemeyer.
- PHILLIPS D. J., 1976, *Wahgi Phonology and Morphology*. (Pacific linguistics. Series B. no. 36). Canberra. Research School Of Pacific Studies. Australian National University.
- PICARD M., 1990, « On the Evaluation of Competing Analyses in Historical Phonology : Naturalness, Minimality and the Case of Armenian /erk/ », *Language Sciences*, 12 : 85-99.
- , 1994, *Principles and Methods in Historical Phonology: From Proto-Algonquian to Arapaho*. Montréal. McGill-Queen's University Press.
- RAPPAPORT R. A., 1984, *Pigs for the Ancestors: Ritual in the Ecology of a New Guinea People*. New Haven. Yale University Press.
- RENFREW C. et J. F. CHERRY (dir.), 1986, *Peer Polity Interaction and Socio-Political Change*. New York. Cambridge University Press.
- RENFREW C., 1988, *Archeology and Language: The Puzzle of Indo-European Origins*. New York. Cambridge University Press.
- ROMAINE S., 1984, « The Status of Sociological Models and Categories in Explaining Linguistic Variation », *Linguistische Berichte*, 90 : 25-38.
- ROSS M., 1996, « Contact-Induced Change and the Comparative Method: Cases from Papua New Guinea » : 180-217, in M. Durie et M. Ross (dir.), *The Comparative Method Reviewed: Regularity and Irregularity in Language Change*. New York. Oxford University Press.
- ROSS M. et M. DURIE, 1996, « Introduction » : 3-38, in M. Durie et M. Ross (dir.), *The Comparative Method Reviewed: Regularity and Irregularity in Language Change*. New York. Oxford University Press.
- SAHLINS M. D., 1980, *Au cœur des sociétés. Raison utilitaire et raison culturelle*. (trad. de l'anglais par Sylvie Fainzang). Paris. Gallimard.
- SANDERSON S. K., 1990, *Social Evolutionism: A Critical History*. Cambridge. Blackwell.

- SANKOFF D., H. CEDERGREN, W. KEMP, P. THIBAUT et D. VINCENT, 1989, « Montréal French : Language, Class and Ideology » : 107-118, in R. W. Fasold et D. Schifffrin (dir.), *Language Change and Variation*. Philadelphie, J. Benjamins Pub. Co.
- SAPIR E., 1967 [1921], *Le langage*. (trad. S. M. Guillemin). Paris, Payot.
- SAUSSURE F. de, 1960, « Souvenirs de F. de Saussure concernant sa jeunesse et ses études », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 17 : 12-25.
- , 1968, *Cours de linguistique générale. éd. critique par R. Engler*. Wiesbaden, Otto Harrassowitz.
- , 1974, *Cours de linguistique générale : Appendice. éd. critique par R. Engler*. Wiesbaden, Otto Harrassowitz.
- SCHLEGEL A. W. v., 1963, *Kritische Schriften und Briefe, hrsg. E. Lohner*. Stuttgart, W. Kohlhammer.
- SCHLEICHER A., 1970 [1868], « La théorie de Darwin et la science du langage. De l'importance du langage pour l'histoire naturelle de l'homme » in P. Tort (dir.), *Évolutionnisme et linguistique*. Paris, J. Vrin.
- SCHUCHARDT H., 1977 [1885], « Über die Lautgesetze. Gegen die Junggrammatiker » in T. H. Wilbur (dir.), *The Lautgesetz-Controversy: A Documentation*. Amsterdam, J. Benjamin.
- SEILER W., 1985, *Imonda, a Papuan Language*. (Pacific linguistics. Series B, no. 93). Canberra, Research School of Pacific Studies, Australian National University.
- SERGENT B., 1995, *Les Indo-Européens. Histoire, langues, mythes*. Paris, Payot.
- SWIGGERS P., 1985, « La linguistique historico-comparative d'Antoine Meillet. Théorie et méthode », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 39 : 181-195.
- SZEMERÉNYI O., 1990, *Einführung in die vergleichende Sprachwissenschaft* (4^e édit.). Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
- TAYLOR C., 1997 [1971], « L'interprétation et les sciences de l'homme » : 137-194, in *La liberté des modernes*. Paris, Presses universitaires de France.
- , 1997 [1978], « Le langage et la nature humaine » : 21-66, in *La liberté des modernes*. Paris, Presses universitaires de France.
- THIBAUT P. et M. DAVELUY, 1989, « Quelques traces du passage du temps dans le parler des Montréalais, 1971-1984 », *Language Variation and Change*, 1 : 19-45.
- THOMASON S. G. et T. KAUFMAN, 1988, *Language Contact, Creolization, and Genetic Linguistics*. Berkeley, University of California Press.
- THURSTON W. R., 1987, *Processes of Change in the Languages of North-Western New Britain*. (Pacific linguistics. Series B, no. 99). Canberra, Research School of Pacific Studies, Australian National University.
- , 1989, « How Exoteric Languages Build a Lexicon : Esoterogeny in West New Britain » : 555-579, in R. Harlow et R. Hooper (dir.), *VICAL 1, Oceanic Languages : Papers from the Fifth International Conference on Austronesian Linguistics*. Auckland, Linguistic Society of New Zealand.
- TRASK R. L., 1996, *Historical Linguistics*. New York, Arnold.
- TROUBETZKOY N. S., 1928, « Proposition 16 » : 17-18, *Actes du 1er congrès international de linguistes*. Leiden, A. W. Sijthoff's Uitgeversmaatschappij.

- . 1987 [1937]. « Mysli ob indoevropskoj probleme » : 44-59. in *Izbrannye trudy po filologii*. Moscou. Progress.
- . 1957. *Principes de phonologie*. Paris. C. Klincksieck.
- TRUDGILL P., 1983. « Sexe et prestige linguistique » : 87-116. in V. Aebischer et C. Forel (dir.), *Parlers masculins, parlers féminins ?* Paris. Delachaux.
- VENNEMANN T., 1972. « Hugo Schuchardt's Theory of Phonological Change » : 115-180. in T. H. Wilbur (dir.), *Schuchardt, the Neogrammarians, and the Transformational Theory of Phonological Change*. Francfort. Athenaum Verlag.
- VINCENT N., 1978. « Is Sound Change Teleological ? » : 409-429. in J. Fisiak (dir.), *Recent Developments in Historical Phonology*. La Haye. Mouton.
- WANG W. et C. LIEN, 1993. « Bidirectional Diffusion in Sound Change » : 345-400. in C. Jones (dir.), *Historical Linguistics : Problems and Perspectives*. Londres. Longman.
- WARTBURG W. v., 1988. *Évolution et structure de la langue française*. Berne. Francke.
- WARTELLE A., 1982. *Lexique de la Rhétorique d'Aristote*. Paris. Les Belles Lettres.
- WATKINS C., 1978. « Remarques sur la méthode de Ferdinand de Saussure comparatiste », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 32 : 59-69.
- WILBUR T. H., 1977. « Introduction » : 1-57. in T. H. Wilbur (dir.), *The Lautgesetz-Controversy : A Documentation*. Amsterdam. J. Benjamins.

RÉSUMÉ/ABSTRACT

Au-delà du Stammbaum. Théories modernes du changement linguistique

Deux thèmes dans l'histoire de la linguistique historique sont discutés en détail : (1) L'École néogrammarienne et son rôle dans la formulation (i) d'un modèle du changement linguistique, et (ii) d'une méthode scientifique pour la reconstruction de lexèmes et de traits linguistiques ancestraux. (2) La doctrine saussurienne de la langue comme système et son influence sur les écoles linguistiques du 20^e siècle, à savoir le structuralisme, la géolinguistique, le générativisme, la sociolinguistique variationniste. À la fin de l'article sont présentées quelques observations sur les implications de l'étude du changement linguistique pour l'étude du changement socioculturel.

Mots clés : Tuite, linguistique historique, Saussure, néogrammariens, changement linguistique et culturel

Beyond the Stammbaum : Current Theories of Language Change

The history of historical linguistics is presented, with special focus given to : (1) The Neogrammarian school, and its role in the development of a model of language change, and a scientific methodology for the reconstruction of ancestral lexemes and language features. (2) The view of language as system proposed by Saussure, and its impact on 20th-century linguistics, including structuralism, linguistic geography, generativism and variationist sociolinguistics. The article concludes with some thoughts on the implications of research on language change for research on sociocultural change.

Key words : Tuite, historical linguistics, Saussure, neogrammarians, linguistic and cultural change

Kevin Tuite
Département d'anthropologie
Université de Montréal
C. P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7
Canada
tuitekj@ere.umontreal.ca